

*Bibliothèque numérique*

medic @

**Seignette, Elie.** *Traité du faux polychreste. Pour faire connoistre combien il diffère de celuy qu'on inventé Jean Seignette... [suivi de] Les utilitez les plus remarquables de la poudre polychreste des sieurs Seignettes de La Rochelle avec les moyens les plus faciles de s'en servir pour guérir diverses maladies [suivi de] Apologie pour le Sel Polychreste de M. Seignette ... par un médecin des- intéressé*

*A La Rochelle, par Fr. Perez, 1675.  
Cote : 90958 t. 155 n° 1*

TRAITE  
DU  
FAVX POLYCHRESTE

POVR FAIRE CONNOISTRE  
combien il diffère de celuy qu'ont inventé  
Jean Seignette, Docteur en Médecine, &  
Elie Seignette son Frère.

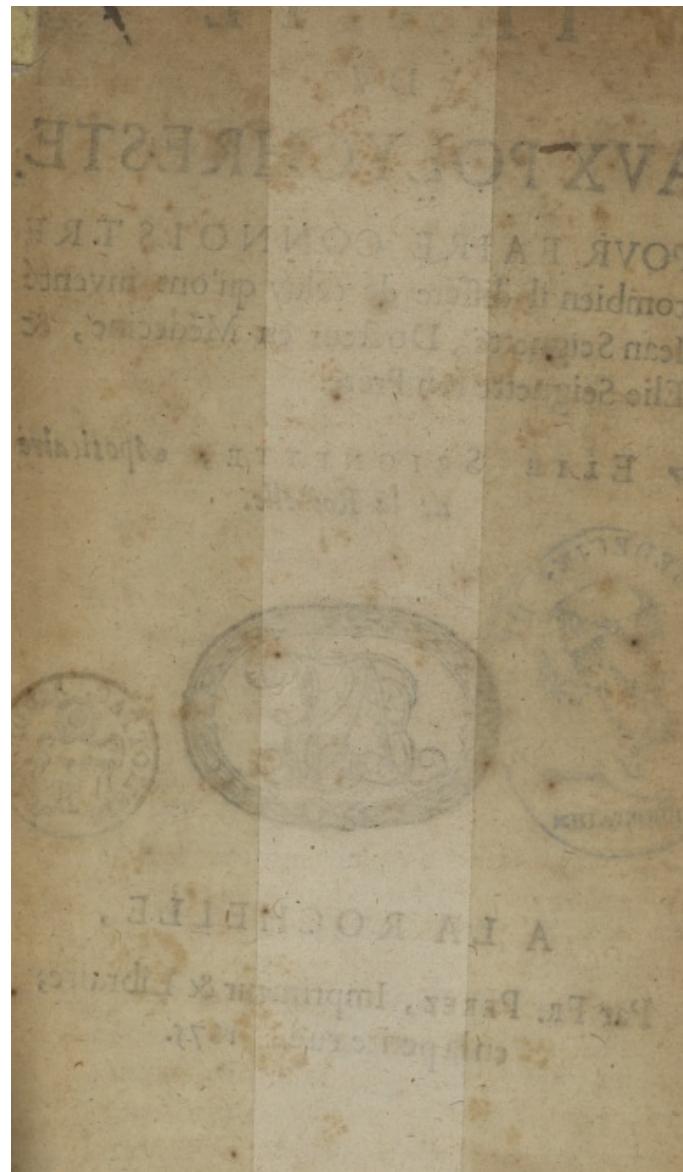
Par ELIE SEIGNETTE, Apothicaire  
de la Rochelle.

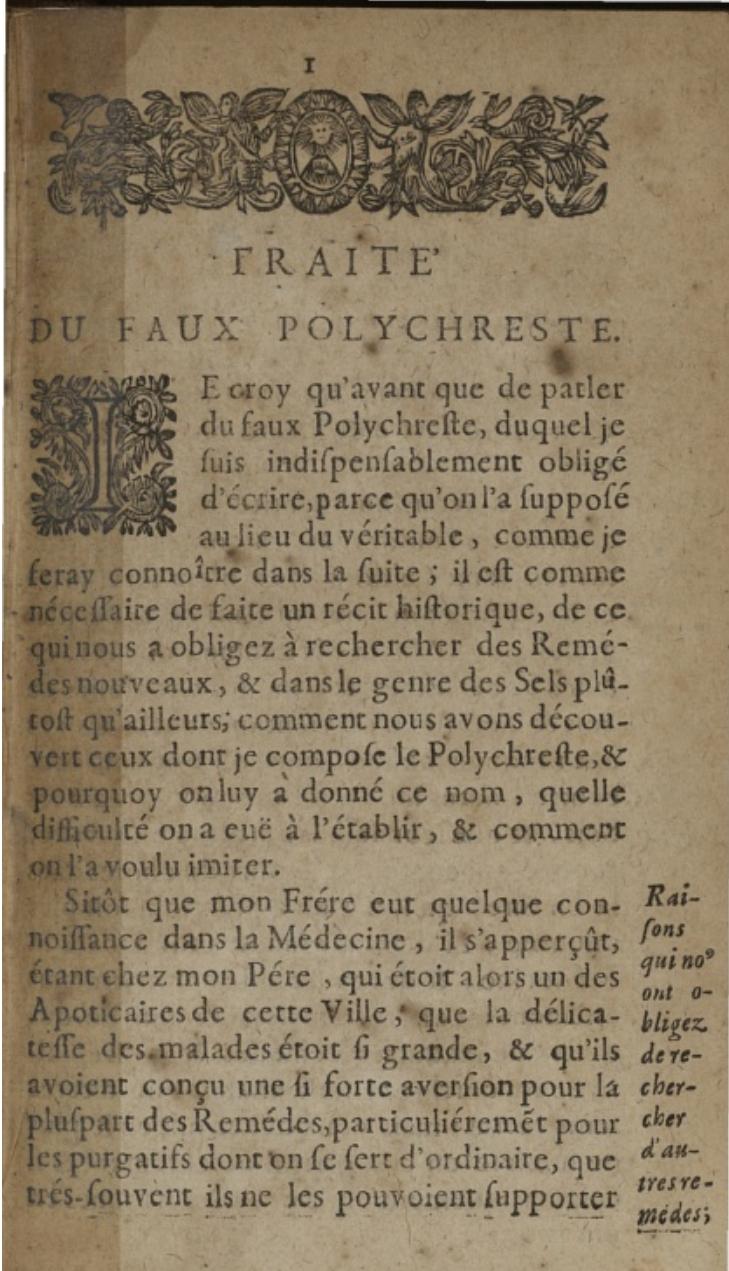


A LA ROCHELLE,

Par FR. PEREZ, Imprimeur & Libraire,  
en la petite rue. 1675.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





E croy qu'avant que de patler  
du faux Polychreste, duquel je  
fuis indispensablement obligé  
d'écrire, parce qu'on l'a supposé  
au lieu du véritable, comme je  
feray connoître dans la suite ; il est comme  
nécessaire de faire un récit historique, de ce  
qui nous a obligé à rechercher des Remé-  
des nouveaux, & dans le genre des Sels plû-  
tost qu'ailleurs; comment nous avons décou-  
vert ceux dont je compose le Polychreste, &  
pourquoys on luy a donné ce nom, quelle  
difficulté on a euë à l'établir, & comment  
on l'a voulu imiter.

Sitôt que mon Frère eut quelque con-  
noissance dans la Médecine, il s'apperçût,  
étant chez mon Père, qui étoit alors un des  
Apoticaires de cette Ville, que la délica-  
tesse des malades étoit si grande, & qu'ils  
avoient conçu une si forte aversion pour la  
pluspart des Remédes, particulièrement pour  
les purgatifs dont on se sert d'ordinaire, que  
très-souvent ils ne les pouvoient supporter

*Rai-  
sons  
qui no<sup>o</sup>  
ont o-  
bligez  
de re-  
cher-  
cher  
d'aut-  
res re-  
mèdes;*

2

dans leur estomac sans les réjecter, & qu'ils aimoient mieux souffrir leur mal, & étre privez du soulagement qu'ils pouvoient recevoir des Remédes, que de se resoudre d'en prendre & d'en user en diverses maladies, comme il étoit nécessaire : c'est ce qui l'obligea à rechercher des Remédes qui furent moins dégoûtans, & plus faciles à prendre, plus innocens, & plus assuriez que ceux dont on se fert d'ordinaire dans la Médecine.

*Quels  
sont les  
remé-  
des qui  
ont le  
plus  
d'u-  
sage  
dans la  
méde-  
cine.*

Aprés avoir leu quantité d'Auteurs tant anciens que modernes, il connut que parmy les Remédes dont ils s'étoient servis, il n'y en avoit point qui fussent si utiles, ni de plus grand usage dans la Médecine, que les Sels & les Eaux Minérales, qui sont remplies de Sels & d'esprits, d'où vient que quelques-uns ont reconnu mesme, que l'on pouvoit concentrer toutes les vertus des mixtes dans les Sels, & que leur science étoit la plus vaste, & celle qui contenoit le plus de choses dans la Nature; qu'il n'y en a point qui soit plus assurée, ni de plus grande utilité dans la Médecine, & dont on puisse connoître plus aisément les effets; qu'ils ont moins de dégoût que les autres Remédes, & qu'il est aisé de les corriger, sans changer ou altérer leurs vertus: mais ceux qui en ont eu le plus de lumière en ont écrit si obscurément & si énigmatiquement, que peu de personnes en ont profité.

Les Anciens se servoient de Sels naturels sans les purifier, & aussi de laissives & de sucs de plantes condensez: Ceux qui les ont suivis ont fait diverses sortes de Sels, qu'ils ont tirez des végétaux, des animaux, & des minéraux, lesquels ils ont purifiés ou par lotion, ou par crystallisation, ou par sublimation, & s'en sont servis pour la pluspart des maladies. Mais les Modernes, qui ont voulu pénétrer plus avant, ont séparé les parties des Sels & les ont exaltez & spiritualisez; après quoy ils les ont circulez & digérez, pour les corriger, ou pour augmenter leur vertu; ce qui fait qu'il n'y a point de maladies ausquelles ils ne les approprient.

Pour ce qui est des Eaux minérales, on remarque, que la pluspart de ceux qui ont écrit de leur nature, n'en ont pas fait l'analyse, comme ils auroient deu faire, qu'ils ne s'accordent point entr'eux pour la pluspart, & qu'ils embrouillent l'esprit de ceux qui les lisent attentivement, plustost que de donner quelque lumière ou quelque éclaircissement de leur nature & de leur composition. Et quoy que cette science ait été des plus négligées, néanmoins c'est une des plus belles & des plus considérables qui soient dans la Médecine, & de laquelle on peut tirer le plus d'utilité pour le soulagement des malades, & mesme pour éclaircir les principaux phénomènes de la Physique.

*Qu'o  
s'est  
servi  
diffé-  
rem-  
ment  
des  
Sels.*

*Qu'on  
peutis-  
ser de  
trés-  
grâles  
lumiè-  
res de  
l'ana-  
lyse  
des  
Eaux  
miné-  
rales.*

Aprés que mon Frére eut aquis ces connoissances , il recueillit de tous les Auteurs ce qui luy étoit le plus propre , & ce qui fai- soit le plus au sujet des Sels ; & choisit ceux qu'il crut les plus innocens , & dont les ef- fets étoient les plus considérables , les plus as- seurez , & les plus prompts , qu'il prépara , & desquels il fit une infinité d'expériences sur luy-même , avant que d'en donner à per- sonne . Et je luy en ay veu prendre moy-même diverses fois , tant dans la santé que dans la maladie , dés l'année 1645 . Et en ce tems- là ie commençay à travailler conjointement avec mon Père & mon Frére , & à remarquer les bons effets de ces remèdes .

Il travailla aussi puissamment à découvrir les véritables effets , tant des autres remèdes qu'il avoit choisis , que de ceux que l'on pra- tiquoit d'ordinaire , en quoy il ne fut pas peu aydé par mon Père , qui par la longue pra- tique , & par le moyen des expériences qu'il en avoit faites , tant en son particulier , qu'avec les Médecins , en ayant beaucoup de connoissance : car il s'étoit fort étudié à con- noistre les Drogues & les Plantes , pour en tirer de bons remèdes , par le moyen de la Chymie , à laquelle il s'appliquoit ; ce qui nous fut d'une très-grande utilité : car nous profitâmes d'un travail de beaucoup d'an- nées . - Aprés sa mort , qui fut l'an mil six cens quarante-huit , mon Frére & moy

5

partageâmes la peine , & primes châcun nôtre tâche ; il s'appliqua à l'étude , & moy aux préparations des Remèdes , & à les administrer aux malades , à voyager , & à faire tout ce qui estoit nécessaire , pour aquérir de nouvelles lumières ; ce que nous avons fait avec tant d'assiduité & de patience , que nous n'avons épargné ni biens ni peine , ni santé , pour surmonter tous les longs & pénibles travaux , & toutes les difficultez qui se rencontrent dans les nouvelles découvertes , comme l'ont avoiié même nos Ennemis.

Par ce moyen nous avons découvert plusieurs bons Remèdes , tant du genre des Sels , que de celuy des Souffres & des Esprits , & des manières particulières pour les préparer , séparant ce qui est inutile , & corigeant ce qui est mauvais , pour conserver leurs vertus , les exalter , les spécifier & les déterminer à quelque maladie particulière , en y concentrant les vertus des autres mixtes ; la pratique nous a appris à nous servir de chaque Remède à plusieurs usages .

Afin de nous servir de toutes ces lumières , & que le Public en pût profiter , nous choisismes trois sortes de Sels entre ceux dont nous avions le plus de connoissance & de certitude , que nous préparâmes , & joignîmes ensemble , & en fîmes un Remède peu composé , mais pourtant très-utile , très-innocent , & très-facile à prendre ; car par une

Que  
nous  
avons  
choisi  
trois  
Sels  
entre  
tous  
les aise-  
tres.

A 3

*Pour-  
quoy a  
on luy  
donna  
le nom  
de Po-  
lychre-  
ste.*

infinité d'expériences nous avons été persuadéz & convaincus des bons & loüables effets tant de ce Reméde que des Sels dont il est composé, & nous avons aussi remarqué qu'il avoit diverses vertus, selon les différentes applications qu'on en faisoit, comme il fera dit dans la suite : Et c'est pour cette raison que mon Frére luy donna le nom de πολυχρηστος, qui est un mot Grec, qui signifie, *Qui a plusieurs utilitez.*

*Que  
mon  
frére  
en en-  
voye à  
diver-  
ses per-  
sonnes.*

Ensuite, mon Frére en envoia en divers endroits de la France, à plusieurs Médecins & à plusieurs Apoticaires de ses Amis, pour s'en servir aux divers usages ausquels nous avions remarqué qu'il estoit propre : lesquels en peu de temps reconnurent ses utilitez & son innocence ; ce qu'ils nous ont souvent témoigné par lettres, & mesme l'un deux, très-avancé en âge, se donna la peine de venir de plus de soixante lieues en cette ville, afin de conférer avec nous, & pour tascher par argent ou autrement, d'avoir la connoissance de ce Reméde ; mais ne le luy pouvant pas accorder, nous luy en donnaimes, seulement pour s'en servir, comme il faisoit auparavant : & luy & tous ceux à qui nous en avons envoyé, en ont esté très-satisfaits, aussi bien que les malades qui en ont pris, ce qui a fait que la réputation de ce Reméde s'est épandue par toute la France, & mesme dans les autres Royaumes, & l'estime qu'on en

5  
avoit conçue s'est augmentée de plus en plus.

Tout aussi-tost que le Polychreste commença à s'établir, l'envie le réveilla, & diverses personnes intéressées s'opposèrent, par toute sorte de moyens, à sa réputation & à son établissement; ils s'efforcèrent de le faire passer pour un très-mauvais Reméde, composé d'Arsenic, de Réalga, de Sublimé & d'Antimoine; ils dirent qu'il ulcéroit l'estomac, la poitrine & tous les endroits où il passoit, qu'il étoit si pernicieux, qu'il avançoit la mort, & que ceux qui en prendroient, ne vivroient pas un an après; enfin ils ont cherché toute sorte de voie pour nous nuire; mais nonobstant tout ce qu'ils ont peu faire, la vérité a toujours été reconnue; & le public a toujours été persuadé des utilités, & de l'innocence de ce Reméde: par une infinité d'expériences qui s'en sont faites en diverses maladiés, on a reconnu que ce n'estoit que la jalouse & l'envie, qui portoit ces personnes à le décrier; c'est pourquoy nous n'eumes pas de peine à obtenir un Jugement au Présidial de cette Ville, le 13. May, 1660. par lequel on régla chaque prise de Polychreste à trente sols, lequel prix a toujours demeuré.

Dans la suite, à proportion que nous découvrions les divers effets de ce Reméde, & ceux de divers autres; mon Frère consultoit les meilleurs Auteurs, pour

*Les  
oppo-  
sitions  
qu'on  
y ap-  
porta.*

*Regle-  
ment  
pour  
son  
prix.*

*Com-  
ment  
on cō-  
menga  
à se  
servir  
diffé-  
rem-  
ment  
du Po-  
lychr.*

remarquer comment ils traitoient les maladies, ausquelles nous découvrions que le Polychreste étoit propre , & quelles étoient les indications qu'ils prenoient , & dont ils convenoient le plus en chaque maladie, afin que nous pussions l'appliquer de la maniére la plus convenable, pour luy faire produire des effets pareils à ceux des remédes dont ils se servoient : pour découvrir autant qu'il luy étoit possible la cause des maladies , & les remédes les plus propres , il concilioit le sentiment des Auteurs sur chaque maladie, avec les remarques & les observations que nous avions faites , & dont nous avions été les plus convaincus par notre propre expériencie ; par ce moyen nous découvrîmes que l'on pouvoit traiter presque toutes les maladies , avec les remédes que nous avions choisis & préparez à notre maniére, dont le Polychreste fait une bonne partie , & qu'il en faloit très-peu d'autres , pour veu qu'on sût s'en servir de toutes les maniéres qu'il faut pour leur faire produire leurs divers effets.

Ce qui fit prendre la résolution à mon Frère de faire une pratique générale de la Médecine, de traiter les maladies avec moins de remédes , & d'une maniére plus facile & plus assurée que celle qui se pratique d'ordinaire, à quoy il s'appliqua si fortement , pendant plusieurs années, que la trop grande

9

grande assiduité, & les trop grandes veilles  
luy enflamérent tellement le cerveau, qu'il  
s'y forma un abcès dont il mourut l'an 1663.  
dans la force & dans la vigueur de son âge, &  
ainsi fut privé de la satisfaction de voir une  
approbation universelle du Polychreste, &  
de nos autres Remèdes, comme il s'étoit pro-  
posé, & de jouir paisiblement des fruits de  
tant de travaux.

C'est ce qui redoubla mes peines & ma  
 crainte, mais comme il y avoit long temps  
 que je voyois les malades, & leur administrois  
 les Remèdes, dont ils me témoignoient estre  
 très-satisfaits, il s'est trouvé dans la suite que  
 j'ay eu plus d'employ que jamais, & le public  
 prit une si grande confiance en moy, que  
 tout ce que peurent faire alors mes ennemis,  
 ne leur servit de rien, & n'empescha pas que  
 je n'eusse un applaudissement général, jusqu'à  
 ce qu'enfin plusieurs Médecins & divers au-  
 tres de mes Amis me sollicitèrent puissamment  
 d'aller à Paris, afin d'y faire connoître la bon-  
 té & l'utilité de ce Remède, où enfin j'allay  
 l'an 1664. & sitost que j'y fus arrivé, j'en don-  
 nay à plusieurs malades, & aussi à divers Mé-  
 decins & à divers Apoticaires, pour l'admi-  
 nistrer eux-mesmes aux malades, afin qu'ils  
 en remarquassent plus exactement les effets:  
 Monsieur Daquin pour lors Médecin de la  
 Reyne d'Angleterre, & Monsieur son Fils  
 Médecin de la Reyne, furent des premiers à

Après  
la  
mort  
de mō  
frère  
j'allay  
à Pa-  
ris.

Ce que  
j'ay  
fait  
pour  
faire  
connoî-  
tre  
l'inno-  
cence  
& la  
bonité  
du Po-  
lychr.

B

qui j'en donnay, & qui en remarquèrent le plus exactement les effets, ils en donnerent aussitost à Monsieur Vallot, alors prévrier Médecin du Roy, je leur donnay aussi du sel qui fait la baze de mon Reméde, tout en cristaux, afin qu'ils puissent avoir plus de connoissance de sa nature, & dans la suite ils en firent diverses expériences, dont ils furent très-satisfait, j'en donnay encore à Monsieur l'Abbé Bourdelot, prévrier Médecin de la Reyne de Suede & de Monsieur le Prince de Condé, qui, aussi-bien que divers autres Médecins, & plusieurs autres particuliers, furent très-contens de ses effets, & ils m'obligérēt d'en porter dans l'Assemblée Physique, qui se tient chés luy, qui est composée de beaucoup de Médecins, & de diverses autres personnes, très-sçavantes, qui par leur grāde lumière dans les sçiences, attirent continuellement des estrangers de toutes parts.

Je présentay à toute l'Assemblée les Sels dont je compose le Polychreste, lesquels on examina pour reconnoistre leur nature, & leurs qualitez; & afin de mieux juger des effets du Polychreste, on en fit l'expérience sur quatre personnes de l'Assemblée de différentes constitutions, qui en prirent pour différentes maladies, & firent leur rapport de son opération, sur quoy la Compagnie fit un jugement favorable de ce Reméde, & il me fut proposé diverses objections ausquelles je

répōdis de sorte que la Compagnie m'en parut fort contente, ( ce qui m'a depuis esté confirmé par l'approbation que m'en a donné Monsieur l'Abbé Bourdelot, & divers autres Médecins ) ce qui ayant esté divulgué, plusieurs autres Médecins & grand nombre d'autres personnes en prirent avec assurance, dont ils furent trés-satisfait & dans la suite j'ay veu ce Reméde receu de tous avec une entière approbation. Etant obligé dem'en retourner dans cette ville l'an 1666. je choisis une personne que je creus assés fidèle pour le distribuer, je luy en confiai quantité de prises qui étoient toutes cachetées de mon cachet, avec un petit Traité qui enseignoit au public les utilitez & la manière de s'en servir, ( cette personne étoit le Sieur Rousseau, Chirurgien, rue des vieux Augustins, de qui j'avois teu le nom, pour les raisons que je diray dans la suite, ) il en distribua beaucoup, & la réputarion de ce Reméde augmentoit de jour en jour. Estant arrivé dans cette ville, après avoir bien étably la réputation de ce Reméde en divers autres endroits de la France, je recevois trés-souvent des lettres, par lesquelles on m'apprennoit que tout le monde se louoit de sa bonté, & qu'il s'en fairoit des cures surprenantes.

<sup>9</sup> Enfin j'ay eu la satisfaction de voir que la pluspart de ceux qui avoient fait leur possible pour le destruire, font maintenant ce qu'ils

Cons-  
ment  
je con-  
fiai  
mon  
Remé-  
de au  
Sieur  
Rous-  
seau.

Cham-  
gemēt  
de sen-  
timent  
en  
ceux  
qui s'  
étoient  
oppo-  
sez.

peuvent pour l'establir, parce qu'ils en ont pris eux-mêmes pour se guérir de leurs maladies, & par leur propre expérience, & celles qu'ils ont vues une infinité de fois, en divers autres malades, ils ont été convaincus de l'innocence de ce Remède, & de ses utilitez, & la pluspart des Médecins l'ordonnent, & le conseillent très-souvent aux malades, à la satisfaction d'un chacun : comme il me feroit facile de le justifier par les approbations de Monseigneur l'Intendant Colbert du Terron, des principaux Officiers de la Marine, des principaux Officiers du Roy en cette ville, qu'ils m'ont donné contre les derniers efforts de mes ennemis qui me vouloient faire fermer ma Boutique, sous prétexte de Religion, après m'avoir tenu plus de vingt-cinq ans en Procès, lequel a été terminé par le Brévet que ma accordé sa Majesté, & qu'il a luy-même signé de sa main.

*Aver-  
tisse-  
ment  
du tort  
que me  
faisoit  
le sieur  
Rouf  
jeau.*

Mais lors que j'ay creu n'avoir qu'à travailler à mettre au jour, quelques autres Remèdes, dont je me sers depuis long-temps, & à recueillir les fruits de tant de peines, j'ay veu que l'on recherchoit en tous les endroits de la France, les moyens d'imiter le Polychreste, particulièrement à Paris, d'où je fus informé que celuy à qui j'en avois commis la distribution, en supposoit de faux de sa façon au lieu du mien, sous mon nom & avec

mes billets, ce qu'il faisoit sans m'en donner avis, nonobstant le tort que cela pouvoit faire à la réputation de mon Reméde, & quoy que cela fust contre la conscience, & au préjudice des malades.

Messieurs les Médecins voyans que les malades se plaignoient de l'effet du Reméde, & qu'il ne réussissoit point à l'ordinaire, & qu'au lieu du soulagement qu'il avoit coutume de donner, il ne faisoit plus qu'augmäter leur mal, quoy qu'ils remarquassent des changemens au goust & au poids, aussi-bien que dans les effets, neantmoins ignorans la cause de ce changement, sans davantage examiner les choses, ils discontinuerent de s'en servir comme ils avoient accoutumé, & n'en ordonoient que pour servir de véhicule au purgatif, & en très-petite quantité, pour les raisons que je diray cy-après.

De là il est arrivé que plusieurs personnes en ayant acheté de celuy à qui je m'estois confié, croyant que ce fût du mien, ont reconnu que ce n'estoit que du Sal peste brûlé ou fixé avec du Souffre, & ont creu avoir découvert le vray Polychreste, qui s'étoit acquis tant de réputation, & on en a veu tout aussitost dans les Boutiques de tous les Apoticaires, Chirurgiens, & Espissiers, & en divers autres endroits de Paris, mesme chez des personnes qui n'avoient aucune connoissance dans la Médecine. Il n'y avoit point de

*Com-  
ment  
on s'est  
appel-  
é de  
la sup-  
posi-  
tion,*

*Le  
mal  
qui est  
arrivé  
de cet-  
te sup-  
position*

Convent de Réligieux ni de Réligieuses qui n'en furent fournis ; Glaser & le Févre Apothicaires Chymistes, ont décrit à la bonne foy ce Salpestre ainsi préparé, sous le nom de Polychreste, dans les Traités de Chymie qu'ils ont fait imprimer depuis ce temps-là, qui n'étoit point décrit dans leur première impression ; à l'imitation de ces Auteurs on en a veu par toute la France, & mesme dans les autres Royaumes, mais en cela il y a eu des abus estranges, aux risques des pauvres malades sur lesquels ils ont fait leur expérience : car il s'est trouvé que ceux qui l'ont ainsi composé, n'ayant imité que le faux Polychreste, ils n'ont rien fait de semblable à celuy que je distribuoë.

*Ce que  
j'ay  
fait  
pour  
faire  
recon-  
noître  
la sup-  
posi-  
tion.*

J'ay esté fort long-temps que mes affaires ne me permettoient pas de laisser ma Boutique, parce que j'avois un employ assez considérable dans cette ville, & que nonobstant les fausses imitations du Polychreste, il ne laissoit pas de s'en faire un débit assez considérable, en divers endroits de la France, & mesme à Paris, mais voyant que l'abus s'augmentoit de plus en plus, je me trouvay indispensablement obligé d'aller l'an 1672, dans le lieu où cet abus avoit pris sa naissance, afin de le descouvrir & de le faire connoistre à toute la terre : je m'adreslay d'abord à Monsieur Daquin premier Médecin de Sa Majesté, & après l'avoir fait souvenir des

bons effets qu'il avoit remarqué, il y avoit plus de huit ans, je luy en donnay de tout préparé, afin qu'il les peût remarquer tout de nouveau, jé luy donnay aussi des Sels qui entrent dans la composition, afin qu'il peût en reconnoistre plus facilement la nature & les quaitez; il en fut si satisfait qu'il me voulut bien honorer de son approbation : j'en donnay aussi à Monsieur son père, comme j'avois fait autrefois, qui en fut si content, qu'il en écrivit à Monsieur son fils en ma faveur. J'en donnay en mesme temps à Monsieur Moreau Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, avec une copie manuscrite du Traité du vray Polychreste, pour le discerner du supposé, & aussi un Traité de ses utilitez, & de la manière de s'en servir. Je donnay aussi des mesmes Sels à divers Médecins, tant de la mesme Faculté, que d'autres qui y pratiquent la Médecine, lesquels ont tous reconnu par les expériences que je leur en ay faites que les Sels dont ie compose mon Polychreste, sont d'une autre nature que le Salpêtre bruslé avec égal poids de souffre; c'est ce qui me fut confirmé par l'Assemblée Physique chez Monsieur l'Abbé Bourdelot, où l'on me dit que l'on se souvenoit de l'avoir suffisamment examiné, & qu'il n'étoit plus question que de faire connoître la différence du Polychreste supposé d'avec le mien, ce qui se pouvoit faire dans

Le Laboratoire de Monsieur Lémeri, à l'Hostel de Monsieur le Prince, où il fait son cours de Chymie.

*L'a-  
nalyse  
de di-  
vers  
Poly-  
chrest.  
suppo-  
sez.*

*Leurs  
diver-  
ses do-  
zes.*

*Ceux  
qui ne  
cra-  
quent  
point  
sur le  
feu.*

On y apporta de beaucoup de sortes de Polychrestes de différentes personnes, entre lesquels il s'en trouva de la façon du Sieur Rousseau à qui j'avois confié le mien, qui furent examinéz en présence de quantité de gens très-sçavans, dans la Médecine, dans la Physique, & dans la Chymie. On remarqua, qu'il y en avoit de différentes dozes, car quelques prises ne pesoient que trois drames, d'autres quatre, comme celuy du Sieur Rousseau : & quelques uns pesoient jusques à cinq : il y en avoit aussi de diverses couleurs, comme de couleur de rose, de plus pâle, de grisâtre, de bleu très-pâle qui étoit celuy dudit Rousseau ; & de blane : les uns estoient fort pesans, & les autres plus légers, les uns plus compacts & serez, & les autres plus poreux. Toutes ces différences ne venoient que des divers degrez de feu, qu'ils avoient receu dans leur préparation. Les ayant mis sur les charbons ardens, la plus part ne craquèrent pas, quelques-uns à cause de leur terrestréité, & d'autres parce qu'ils avoient esté mis au feu apres leur exiccation; ce qui se remarqua plus facilement encore, les ayant fait dissoudre dans l'eau, qu'ils rendirent trouble : Cependant ils le donnoient ainsi aux malades, selon ce que dit Glaser,

qu'on

qu'on s'en peut servir sans autre façons ; il s'en trouva aussi d'autres de pareille doze, qui n'étoient différens, qu'en ce qu'ils étoient un peu plus purifiés, dont il y en avoit de blancs & de jaunâtres, lesquels étant mis sur les charbons ardens, la pluspart craquèrent comme le sel marin, & quelques uns fumèrent comme les sels essentiels, & les autres enflâment un peu les charbons, comme le Salpestre ; tous ces sels mis dans l'eau furent très long temps à se dissoudre, particulièrement ceux qui craquoient au feu, ils la troublèrent un peu, & ne sembloient que de fin sablon ; c'est ce qui obligeoit de les faire tremper dès les soir pour les prendre au matin, (comme le recommande Glaser.) L'on en présenta aussi tout en cristaux, dont quelques uns étoient beaucoup plus blancs que les autres, leur figure estoit longue & carrée, il y en avoit de déliez comme des cheveux, & d'autres un peu plus gros, & d'autres étoient comme la crème de tartre, à laquelle il y avoit des cristaux attachez, qui étoient carrez comme ceux du sel marin, mais compacts, durs & secs, qui craquoient tous si fort sur les charbons ardens, qu'il n'en restoit rien ; ils étoient tous presques d'un même goût Lixivieux & Urineux, ou pour mieux dire Nitrosulfureux, approchant de celuy de la pétardre à canon, & qui laissoient long temps quelque peu d'amertume & une mauvaise impression.

C

Dé  
teux  
qui  
étoient  
plus  
purifi-  
és,  
qui  
cra-  
quèrent  
sur le  
feu.

Diffé-  
ciles à  
se dis-  
soudre

Fign-  
res des  
Cri-  
staux  
des Po-  
lychres  
stes fa-  
poiez,

Léuy  
goût

à la bouche , & dans le fond de la gorge.  
En ayant dissout dans l'eau commune , ce  
qu'elle put fondre ( qui fut une dragme en  
deux onces & demie d'eau, de quelques uns;  
& de quelques autres en deux onces seule-  
mēt) son mauvais goût se manifesta davātage,

*Cause  
de la  
dou-  
leur  
dans  
l'œil.*

& en ayant mis dans l'œil elle y causa grande  
douleur , & piccottement avec inflāmation,  
de sorte qu'il ne la put supporter , ce qui  
justifie suffisamment son acrimonie. Ensuite  
ayant filtré l'eau il se sépara des terres de la  
pluspart ; & en ayant exhalé une partie il se  
fit une croute , ou pellicule dessus, & puis en-  
tretenant la chaleur pendant quelque temps,  
il se forma de petits cristaux longs & com-  
pacts , de la manière que se fait le sel marin,

*Leur  
Crista-  
lisatio.*

& approchant de la figure ( comme l'a bien  
remarqué Glaser ) mais ayant discontinue la  
chaleur , il ne s'en cristallisa plus , & les cri-  
staux quoy que moüillez ne laissèrent pas de  
craquer sur les charbons ardens , presque  
comme ceux qui étoient secs. L'humidité  
qui se trouva de reste après la première cri-  
stallisation , étant derechef mise sur le feu ne  
se cristallisa point , mais se précipita en pou-  
dre , & l'eau en devint fort rousse , avec un  
trés-mauvais goût & fort acre. L'exhalant &

*Quoy  
que  
moüil-  
lez cra-  
quent  
sur les  
char-  
bons.*

desflechant il s'en exhaloit une trés-mauvaise  
odeur , qui étonnoit le cerveau , comme celle  
de la boüe qui a croupi , & le sel qui se trou-  
va à la fin étant mis sur les charbons ardens ,

*Les  
dernié-  
res  
EAUX  
ont une  
mau-  
vaise  
odeur.*

se brûla en fumant , & jetta une odeur de charbon à demy brûlé , qui étonnoit encore davantage le cerveau , jusqu'à causer le vertige ; il ne resta rien sur les charbons ; ce qui arriva particulièrement à ceux de ces sels qui n'avoient point été cristallizés , comme étoit celuy dudit Rousseau , qui étoit seulement filtré , desséché & calciné : car les autres étoient un peu moins impurs. *V. p. 49.*

*Lede-  
nier  
Sel est  
volatil*

Et pour faire mieux remarquer la différente nature du Polychreste supposé d'avec le véritable , je fis fondre dans l'eau de fontaine autant du Polychreste supposé , qu'il me fut possible ; & de sorte qu'il en restoit qui ne se pouvoit dissoudre ; & après avoir laissé reposer l'eau , je la versay par inclination , & dans les deux onces , qui en avoient dissoud une dragme , je fis encore dissoudre trois dragmes & plus de mon Polychreste tel que je le distribué ; & en celle où il avoit fallu deux onces & demie d'eau , il s'en dissoudit cinq dragmes ; & en chacune de ces eaux il se dissoudit encore demie dragme de sel réfrigérant , & autant du doux , successivement l'un après l'autre . Je pris aussi égal poids des cristaux de l'un & de l'autre , que je fis dissoudre dans de l'eau commune , & on remarqua que ceux du vray Polychreste furent aussi tôt dissolus , & que ceux du faux ne purent se dissoudre qu'avec beaucoup de temps , il fallut même faire un peu chauf-

*La  
diffé-  
lution  
du Po-  
lychr.  
supposé  
avec le  
vérita-  
ble.*

C 2

fer l'eau; après en avoir fait exhale une partie, le faux Polychreste se sépara exactement, se précipitant & se cristallisant à la chaleur, & le vray se cristalliza à froid, & on ne remarqua aucune altération ny changement à l'un ny à l'autre, car le faux se cristalliza de la même figure qu'il étoit, & du même goust, & les cristaux craquèrent sur les charbons comme auparavant; & ceux du vray firent la même chose qu'ils faisoient avant cela.

*Je mis encore des cristaux du faux Poly-*  
*chreste dans un creuset, qui étoit sur les char-*  
*bons ardens, ils se décrépitèrent en cra-*  
*quant, & en petillant; ce qui m'obligea de*  
*le couvrir, après quoy on remarqua, qu'il*  
*s'exhaloit des esprits rouges & corrosifs,*  
*comme ceux de l'eau forte: la matière de-*  
*vint grise, & ayant redoublé le feu de roué*  
*très-violent, il se fondit avec grande pei-*  
*gne, & étant rafroidi il conserva la même*  
*couleur, & avoit beaucoup diminué de son*  
*poids; il étoit très-acré & caustic sur la lan-*  
*gue: l'ayant dissout dans l'eau, il s'en sé-*  
*para beaucoup de terres; & l'eau étant ex-*  
*halée jusqu'à pellicule, il s'y forma très-peu*  
*le cristaux, & en consumant l'eau, ~~il fallut~~*  
*le dessécher, & on précipita le reste du Sel;*  
*& les Cristaux craquèrent comme aupara-*  
*vant, & tout le Sel se trouva beaucoup plus*  
*acré qu'il n'étoit, ayant que d'être mis au*  
*creuset.*

Je mêlay aussi autant de Cristaux du supposé, que du mien, que je pilay exactement ensemble, & les mis dans un creuset, comme il a été dit, il s'exhala du faux Polychreste quelques esprits de la même couleur & odeur, que lors qu'il étoit seul, & ces Sels mêlez se fondirent beaucoup plus aisément, & avec beaucoup moins de feu; étant rafroidis ils se trouvèrent de couleur un peu bleuë; & après la filtration & consomption de l'eau dans laquelle je les fis dissoudre, ils se séparèrent fort exactement l'un d'avec l'autre, comme ils avoient fait lors qu'ils avoient été dissous simplement ensemble, à la réserve que le supposé avoit beaucoup diminué de son poids.

De toutes ces expériences on jugea facilement, quelle étoit la nature du Salpestre fixé avec le Souffre, aussi bien que des autres Polychrestes supposez, qui différoient un peu de cette préparation, & qui fumoyent sur les charbons ardens, ou les enflâmoient; & on conclut qu'ils n'étoient qu'un Sel mixte un peu fixe & fermé: Mixte parce qu'il participe de la nature du Sel marin, ou plutôt du Sel gême, d'autant que le marin a ses Cristaux carrez & concaves en pyramides, & a le goût salé & agréable; au lieu que le Sel gemme a ses Cristaux compacts, longs & carrez, & plus acrés au goût, de même figure & consistance que ceux du Salpestre.

Les  
deux  
mêlez  
ensem-  
ble &  
mis an  
Creu-  
set.

Ce que  
l'on ju-  
gea de  
toutes  
ces ex-  
perien-  
ces.

Quelq  
Poly-  
suposé  
parti-  
cipe du  
Sel gê-  
me, ou  
du Sel  
marin.

C 3

*Qu'il  
parti-  
cipe  
ausside  
la vo-  
latilité  
du Sal-  
pestre.*

fixe ; il participe aussi de la volatilité du Salpestre , mais il en a moins , parce qu'on a fait séparer beaucoup de ses esprits par le moyen du feu & du Souffre ; de sorte qu'il n'est resté que les esprits les plus fixes du Salpestre & du Souffre , ou pour mieux dire il n'y reste que ceux que l'alkali a peu retenir & qui sont autrement disposez qu'ils n'étoient dans le Salpestre ; puis qu'au lieu d'enflâmer les charbons , il craque comme le Sel gemme , & est encore plus terrestre par la perte de ses esprits ; cela se justifie par le grand déchet qui se fait du Salpestre dans cette préparation ; car on ne retire pas du Sel fixe en Cristaux la moitié de ce que pesoit le Salpestre , qu'on y avoit mis : toutefois il s'en trouve plus ou moins selon la méthode , dont

*La  
diffé-  
rence  
du Po-  
lychr.  
suposé  
d'avec  
le Sel  
marin.*

on s'est servi pour le faire . Je dis qu'il est un peu fixe , par ce que le Sel marin l'est beaucoup plus , & qu'en le poussant au feu , comme j'ay fait remarquer , il perd assés aisément ses esprits , même sans intermède ; ce que l'on ne peut faire du marin : je dis qu'il est fermé , par ce qu'il ne reçoit point d'acides , lors qu'il est en Cristaux , & qu'il ne bouillonne point lors qu'il est mêlé avec eux , comme font les alkali .

*Les  
quali-  
tés du  
Polyc.  
uposé  
à ses  
effets.*

Pour ce qui est de ses qualitez , il est fort chaud & fort sec , puis qu'il est plus amer & plus acre , & plus terrestre que le Sel marin & que le Sel gemme , qui le sont au troisième

me degré ; cela se manifeste par son mauvais goût uriné, lixivieux & nitrosulphureux : les esprits qu'il contient sont plus actifs & plus rongeans que ceux du Sel marin & du Sel gemme ; car ceux-cy sont agréables au goût, & sont beaucoup plus doux, & conservent les chairs, au lieu que ceux du Salpestre fixe sont très-acres, & corrompent & altèrent les chairs, au lieu de les conserver ; de là vient qu'il picotte l'estomach, qu'il est contraire à tout le genre nerveux, qu'il avance les symptomes de la goutte, qu'il cause des contractions de nerfs & qu'il purge par irritation ; d'où arrivent souvent les superpuurations & semblables accidens ; il contient aussi des Souffres grossiers & puans, qui sont restés du Souffre brûlé, & qui sont retenus par la force de l'alkali, lesquels pris intérieurement se portent aisément au cerveau, d'où viennent les vertiges, les anéantissemens, les stupeurs de nerfs, le soulèvement d'estomac & le vomissement. La preuve de ce que je dis, se tire de la séparation que j'ay faite *qui ju-*  
*stifions*  
*les*  
*mau-*  
*vaises*  
*quali-*  
*tez des*  
*Salp.*  
*Aetius* a très-bien remarqué, *lib.*  
*3. cap. 167.* que le nitre remplit le cerveau, & cause le soulèvement d'estomac, quoy que le Sel ne fasse rien de semblable ; Et *Isac lib. 2.* Le nitre nuit à l'estomac, & particulièrement à ses parties nerveuses ; *Paterius pag. 212.* Le nitre nuit à l'estomac & ex-

cite le vomissement; c'est pourquoy il n'en faut point donner; & *Milins lib. 5. Basile Chymica pag. 774.* parlant du Sel pruncile<sup>1</sup> Il ne faut point prendre ce médicament, lors qu'on est foible; parce que les forces étant abbatues, il avance la mort.

*La  
bonne  
& la  
mau-  
vaise  
prépa-  
ration  
du Sal-  
pestre.*

*D'où  
vient  
que le  
juposé  
n'apas  
fait de  
mal à  
quel-  
ques  
uns.*

Ceux qui ignorent la vraye préparation du Salpestre ne peuvent éviter de tomber dans des fautes grossières & mortelles, ca au lieu de le dépuret & séparer exactement de ses Souffres grossiers & impurs, & de se terrestréitez, qui l'accompagnent toujoui presques inséparablement, & d'empêche que les esprits ne soient si volatifs, & diminuer & corriger leur pénétration & aciornie, en quoy consiste sa vraye préparation, ils le rendent plus mauvais & plus peiniceux, puis qu'il est plus terrestre, plus compact, plus sulphureux & plus impur qu'il n'étoit auparavant, le brûlant avec le Souffre qui lui donne ces mauvaises impressions, & qui au lieu de conserver, enire & meurit ses esprits, afin de les adoucir, les sépare & les perd, & par ce moyen rend le Salpestre plus acre & plus rongeant & plus propre à faire un dissolvent, qu'à servir au corps humain. *Davisonus in Pyrot. pag. 4. cap. 42.* dit que s'il n'est bien préparé, il n'est autre chose qu'un pur venin. Si donc il est arrivé, que quelques personnes en ayant pris, sans avoir ressenti aucun de ces mauvais effets; c'est qu'on l'a

l'a donné en très grande quantité d'eau, ou en petite dose, ou à des personnes fort humides, & qui avoient l'estomac rempli d'humeurs, qui en ont émoussé les parties, d'où il est arrivé qu'il n'a pas picotté les membranes de l'estomac, & qu'il ne s'en est pas élevé des vapeurs au cerveau. Nous avons remarqué feu mon Frére & moy, que lors que nous en avons pris, il nous a toujours fait mal à l'estomac, & a laissé une mauvaise impression, jusques à nous causer des cardialgies, ce qui arrivera toujours aux personnes maigres, & sur tout lors qu'ils auront l'estomac vuide, & s'ils le prennent avec peu de liqueur, & lors qu'ils feront en parfaite santé, comme nous avons fait.

Aprés avoir fait l'analyse des Polychrestes, qu'on a supposés pour le mien à Paris & en divers autres endroits du Royaume, & avoir fait connoistre leur nature & leurs qualitez, par raisons, par autoritez & par plusieurs expériences, je proposay à la même Compagnie d'en faire encore d'autres, comme j'y en avois fait autrefois du mien. On me dit qu'il n'étoit pas nécessaire d'en faire d'autres épreuves, que celles qu'ils avoient faites eux-mêmes, qu'ils avoient bien remarqué que quelques personnes en avoient été purgées, sans qu'il en fust arrivé aucune mauvaise suite, mais que véritablement plusieurs personnes s'étoient plaintes de leurs mauvais

D

*Mme  
censent  
bienve-  
mar-  
que les  
mau-  
vais  
effets  
des Po-  
lychre-  
stes su-  
posez.*

Les effets, & qu'ils avoient remarqué tous les accidens, dont on a parlé, & ceux qui sont contenus dans la lettre de plainte d'un fameux Banquier de Paris, que je leur avois présentée, lequel m'écrivit en ces termes. „, A Paris ce 15. Aoüst 1668. Il ne sera peut-être pas mal à propos, que Messieurs Seignette de la Rochelle, sçachent que cy-devant j'ay pris plusieurs fois de leur Polychreste qui m'a purgé doucement, & si je ne le prenois qu'en trois verres d'eau : depuis quinze jours j'en ay acheté trois prises de Monsieur Rousseau, suivant l'addresse qu'ils en donnèrent à Messieurs Nicolas : j'en pris une prise dans une pinte d'eau de quatre verres, qui m'a paru au goût plus acre qu'à l'ordinaire, & m'a purgé en deux heures si violement, que j'en demeuray abbatu, au point que je ne pouvois presque me soutenir. Les jambes me trembloient un peu, & les nerfs des jambes, des cuisses & des bras, & des doits, me faisoient peine & sembloient me défaillir, & même j'eus la machoire lasse, & demeuray dans cét état bien un heure; en un mot je fus si abbatu, que je me fis jettter de l'eau sur le visage, & je flairay du vinaigre : comme je n'avois ny mal au cœur, ny à l'estomac, ny à la teste, je pris un œuf & du vin, & je reposay un peu, & mes lasitudes passèrent; je ne pouvois pas attribuer ce violent effet qu'à ce remède, puisque je n'étois point ma-

*tre qui  
mar-  
que  
l'effet  
au Po-  
lychre-  
ste su-  
posé.*

„, Lettre qui mar- que l'effet au Po- lychre- ste su- posé.

Il ne sera peut-être pas mal à propos, que Messieurs Seignette de la Rochelle, sçachent que cy-devant j'ay pris plusieurs fois de leur Polychreste qui m'a purgé doucement, & si je ne le prenois qu'en trois verres d'eau : depuis quinze jours j'en ay acheté trois prises de Monsieur Rousseau, suivant l'addresse qu'ils en donnèrent à Messieurs Nicolas : j'en pris une prise dans une pinte d'eau de quatre verres, qui m'a paru au goût plus acre qu'à l'ordinaire, & m'a purgé en deux heures si violement, que j'en demeuray abbatu, au point que je ne pouvois presque me soutenir. Les jambes me trembloient un peu, & les nerfs des jambes, des cuisses & des bras, & des doits, me faisoient peine & sembloient me défaillir, & même j'eus la machoire lasse, & demeuray dans cét état bien un heure; en un mot je fus si abbatu, que je me fis jettter de l'eau sur le visage, & je flairay du vinaigre : comme je n'avois ny mal au cœur, ny à l'estomac, ny à la teste, je pris un œuf & du vin, & je reposay un peu, & mes lasitudes passèrent; je ne pouvois pas attribuer ce violent effet qu'à ce remède, puisque je n'étois point ma-

lade , & que je le prenois par précaution.  
Trois jours après mon Cousin m'en demanda , je luy dis que ce reméde m'avoit mal-  
traité , il crut estre plus vigoureux que moy ,  
je luy en donnay qui fit le même effet ; delà  
je conclus que le reméde que m'a donné le dit  
Roufleau étoit mal préparé . Les Sieurs Sci-  
gnette jugeant bien que pouvant tomber en  
pareil inconvenient , cela me donnera une  
grande répugnance à prendre à l'avenir de  
ce reméde , ils en peuvent bien juger la con-  
séquence pour leur intérêts , & pour le ha-  
zard que courront ceux qui s'y confient , j'ay  
bien voulu leur donner cet avis , même s'ils  
veulent , je leur envoyoyeray la prise qui me  
reste des trois que j'ay acheté dudit Rouf-  
leau , afin qu'ils l'examinent . ””

Toutes ces considérations ont empêché  
Messieurs les Médecins de se servir de celuy-  
cy , comme ils avoient coutume de se servir  
du nôtre , & ne s'en servent plus , comme il  
a été dit , que pour des véhicules aux autres  
purgatifs . Cela se justifie par le traité des  
Elémens de Chymie de Marsigny , imprimé  
à Rouen le 13. Juin 1670. où après avoir dé-  
crit le Polychreste , il dit que ce Sel purge  
heureusement & sans violence , par les selles ,  
principalement si dans la dissolution , que l'on  
en fait dans de l'eau commune , on fait infu-  
ser à froid un gros ou deux de Séné : il a ce-  
pendant cela de dangereux , ajoute-t-il , dans

*Ses  
mau-  
vais  
effets  
recon-  
nus par  
les Au-  
teurs.*

D 2

l'usage fréquent, que quelques uns décrivent, qu'il s'attache au genre nerveux, & cause des faiblesses, des tremblemens & des contractions; même il avance les symptomes de la goutte, quoy qu'en disent ceux qui le déclinent principalement à la cure & guérison de cette maladie. Cela se justifie aussi par le traité de Chymie de *Glaſer*, imprimé après sa mort, l'an 1673, où il est dit, qu'il faut que les personnes qui ont les parties foibles & délicates, s'abstiennent entièrement de tous les remèdes, dans la composition desquels le nitre entre de quelque manière qu'il soit préparé, comme est le Cristal minéral, & le Sel Polychreste, qui ne doivent entrer dans les médicaments & autres compositions, que pour aiguisher & faire pénétrer les autres remèdes, ou pour tempérer leur chaleur en cette rencontre : la doze même doit être moindre que des autres médicaments ; comme par exemple, avec le poids de deux ou trois drachmes de Séné, il suffira de mettre une demi drachme, ou deux scrupules de Cristal minéral, ou le double de Sel Polychreste. Après quoy ces Messieurs me dirent, qu'ils s'empêcheroient bien d'en donner pour diverses maladies, à quoy ils avoient remarqué par leur propre expérience, que le mien étoit très propre; comme dans les fiévres, dans la pleurésie, dans le crachement & vomissement de sang, & perte de sang aux Fem-

mes ; dans les dysenteries ; dans le Cholera morbus & dans toutes les maladies, où il faloit rafraîchir , & calmer les ébullitions de sang, & les fermentations des humeurs. Ils ajoutèrent aussi qu'ils sçavoient que le mièn purge très-doucement, & sans causer de tranchées, ny soulévement d'estomac , soit par les déjections ou par les urines , suivant la disposition des corps , & la différente manière de s'en servir : tout cela m'a été depuis confirmé par l'approbation, que m'en ont donné, tant Monsieur l'Abbé Bourdalot , que divers autres Médecins.

Cela se justifie par le cours de Chymie, qu'a fait imprimer depuis Monsieur Lémery, Apothicaire du Roy , & du grand Prévost de France , l'année 1675. approuvé de Messieurs de la Faculté de Médecine de Paris; après le rapport fait par Messieurs Antoine Morand Doyen, Jean Baptiste Moreau, & Jean Armand de Mauvilain , aussi Docteurs de la même Faculté , députez pour l'examen dudit livre ; dans lequel il décrit la manière de faire le Polychreste , avec égal poids de Salpestre & de Souffre : dans ses remarques sur ce remède , voicy ce qu'il dit , pag. 298.  
 " Ce Sel n'est propremēt qu'un Salpestre dépouillé de sa partie volatile par le Souffre ; il est appellé Polychreste, du mot Grec πολυχρεστος ; c'est à dire servant à plusieurs usages ; parce qu'on s'en sert non seulement pour purger

D 3

par les selles , mais aussi pour faire uriner ,  
 étant pris au poids d'une ou de deux dragmes , dans une pinte d'eau le matin , comme  
 une eau minérale : on l'employe communément dans les infusions de Séné , depuis un  
 scrupule jusqu'à quatre , tant afin d'augmenter la vertu purgative , que pour tirer plus  
 fortement la teinture du Séné ; quelques uns même en font prendre six dragmes dans  
 une chopine ou une pinte d'eau , pour purger fortement ; mais je ne conseillerois point  
 d'user de ce purgatif tout seul , à cause des picottemens qu'il donne en passant dans l'estomac . Mr Seignette , Apothicaire de la Rochelle , duquel j'ay parlé cy-devant , a mis en usage un Sel Polychreste , qui semble d'abord être semblable à celuy que j'ay prescrit ; mais lors qu'on l'a examiné , on reconnoist une notable différence , tant dans les cristallisations , & lors qu'on en jette dans le feu , que dans les effets : car au lieu que six dragmes de celuy-cy étant pris comme nous avons dit , causent des tranchées , en picottant les membranes de l'estomac , celuy de Monsieur Seignette en même quantité purge fort bénignement , sans aucune tranchée , comme il le dit dans un petit Traité qu'il a fait touchant les usages de ce Polychreste : & c'est ce que j'ay reconnu aussi , après en avoir fait user à beaucoup de personnes : La composition de ce Sel n'est scieuë que de luy

qui l'ayant assez mis en réputation dans les principales Villes de la France , m'en a laissé pour en distribuer & m'en servir à Paris . ”“

Cela se justifie encore , parce qu'il dit dans ce même Livre pag. 279. en ces termes . On a recherché les moyens de tirer l'esprit de Sel sans addition ; mais cela n'est pas encore bien connu : Il est vray que Monsieur Seignette , Apoticaire de la Rochelle , entr'autres belles découvertes qu'il a faites sur les Sels , à la connoissance desquels il s'est particulièrement appliqué , nous apporta icy dans l'année 1672. un Sel marin , que nous distilâmes sans addition , par un feu très-modéré : en deux heures de temps , nous tirâmes trois onces & demi de très.bon esprit , de six onces de Sel que nous avions mis dans la cornue .

Il auroit bien pu s'étendre davantage , sur ce qu'il dit tant des faux Polychrestes , que du véritable & des Sels dont je le compose ; aussi bien que sur ce qu'il dit de divers autres Sels fort extraordinaires dans leur nature & dans leur préparation , du nombre desquels est le Sel dont il dit que je tire l'esprit acide si facilement ; puisque je les ay fait voir en sa présence , & en ay fait plusieurs expériences à beaucoup de Médecins , Physiciens , Chymistes & autres , chez luy & dans le Laboratoire , pendant qu'il faisoit ses Cours de Chymie , l'espace d'une année : mais j'aprou-

ve fort son silence, puisque se déclarant mon amy , ce qu'il autoit pu dire auroit peut-être été suspect aux esprits mal tournez ; & qu'il a mieux valu qu'il se remist au Traité que j'en ay fait , qu'il a lu dans son particulier , & fait lire à divers de ses amis ; il a même fait la lecture de ce Traité il y a déjà long temps , dans l'assemblée Physique qui se forma chez Monsieur l'Abbé Bourdelot , où se trouva Monsieur Prou Médecin du Roy , & de la Marine , & Médecin ordinaire de cette Ville , de qui on voulut sçavoir le sentiment sur cela , & qui après avoir dit diverses choses obligeantes à mon sujet , déclara à toute l'assemblée , qu'il étoit très-convaincu , que mon Polychreste n'étoit point le Salpestre brûlé avec le Souffre , & que les Sels dont je me servois pour le faire , étoient très différens du Salpestre , & qu'ils étoient inimitables ; de quoy la pluspart convinrent , & me conseillèrent de faire imprimer au plutôt ce manuscrit pour le bien public , afin de desabuser le Peuple , aussi bien que les Sçavans , qui ont cru que c'étoit un seul & même remède . Cette vérité est si bien reconnue présentement par diverses personnes , que Monsieur Baulot Apothicaire de cette Ville m'a protesté diverses fois , que de plus de cinquante sortes de Polychrestes qu'il a vus , & qui ont été faits à l'imitation du mien , depuis environ vingt ans il n'y en avoit pas un , qu'il

ne

*Diffé-  
rences  
des Po-  
lychr.  
trés re-  
connues.*

ne discernât exactement d'avec le mien en fermant les yeux, seulement par le goût; ce que j'ay fait une infinité de fois; non seulement de ceux qui se sont faits à Paris, mais aussi de ceux qui se sont faits en diverses autres Villes du Royaume.

Il est aisé de tirer une infinité de conséquences, qui me sont très avantageuses, de tout ce que je viens d'exposer, & qui justifient suffisamment la vérité de ce que j'ay dit. La première est, que le grand usage qui s'est fait, & qui se fait encore de mon Polychreste par un si grand nombre de personnes différentes, en tant d'endroits de la France, & même dans les autres Royaumes, avec très heureux succès, depuis plus de trente ans, est plus que suffisant pour l'autoriser; puisque ce temps là est assez considérable pour en reconnoître les bons effets, & les mauvais, s'il en eût du faire; ainsi on peut dire que ce n'est pas un remède nouveau, dont il soit besoin de faire les expériences, pour en reconnoître les vertus & les effets; mais qu'il doit suffire présentement de déclarer toutes les manières dont nous nous en sommes servis, non pas comme d'une selle à tous chevaux, comme ont dit quelques uns: mais comme d'un remède très utile à plusieurs maladies, & qui produit différens effets, se on les diverses applications qu'on en fait; ce que je feray remarquer par le Traité que je met-

*Indu-  
ction  
tirée de  
son  
grand  
usage.*

! E

tray bientost au jour, Dieu aidant.

*Dé ce  
que je  
me suis  
adressé  
aux  
Méde.  
cins.*

La seconde induction est, que puisque je me suis addressé à des Médecins des plus céébres, & qui sont auprés des Testes couronnées, & à ceux de la Faculté la plus considérable qui soit dans le monde, & à tant d'autres Médecins de différentes Universitez, comme j'ay dit, tant en public, qu'en particulier, & dans les asséblées des Physiciers & des Chymistes, & que je leur ay donné non seulement de mon Polychreste, tel que je le distribué, pour en faire des expériences; mais aussi des Sels dont je le compose, avec mes Traitez manuscrits, afin de justifier ce que j'y exposoisois : cette manière d'agir prouve incontestablement, que j'étois dès ce temps là très assuré & très convaincu de la bonté, de l'innocence ; & des louables effets de ces remèdes : car il est hors de toute apparence, que si j'eusse voulu surprédre & abuser le peuple, j'eusse agy de la sorte; m'exposant ainsi à la Censure de tant de personnes si capables de juger de ces choses, pour recevoir les affrons & la confusion, que méritent les imposteurs, & ceux qui préfèrent leur intérêt particulier à la santé des pauvres malades.

*Que  
j'ay  
prépa-  
ré le  
faux  
Polyc.  
de dif-  
féren-  
tiers.*

La troisième induction est, que puisque j'écris si exactement des faux Polychrestes, il faut croire que je les ay maniez, & préparez de plusieurs manières différentes, pour voir jusqu'où iroit l'imitation, que l'on pour-

roit faire de mes remèdes ; avant que d'en cōmunicer les Traitez comme j'ay fait, afin de ne me pas tromper moy-même : & il faut de nécessité conclure , que puisque j'ay fait même un Traité de mon Polychreste , & des Sels dont je le compose , & fait remarquer toutes les différences les plus essentielles d'avec le Polychreste supposé , tant dans leur nature & dans leurs qualitez , que dans leurs effets , il faut dis-je conclure , que j'ay fait une infinité d'expériences ; & que ces connoissances ne se sont point aquises en dormant ; mais plûtoſt par de longs & pénibles travaux , avec une assiduité inconcevable , comme j'ay dit ailleurs ; ce qui n'est reconnu que de ceux qui ont mis la main à l'œuvre : & je croy pouvoit dire qu'il est comme impossible que je me sois abusé , parce que je me suis toujouſrs fondé plûtoſt sur des expériences , que sur les raisonnemens , lesquelles j'ay examinées avec toute l'exactitude dont j'ay été capable ; aussi bien que toutes les objections qu'on me pouvoit faire , afin d'y répondre ; & quoy que tout cela dust me satisfaire , j'ay bien voulu néanmoins conférer avec les personnes , qui pouvoient avoir plus de lumières que moy , afin qu'ils me fissent d'autres objections , avant que de rien faire imprimer , & lors qu'on m'en a fait de raisonnables , je m'y suis rangé aisément , & les en ay remerciées , comme je feray toujouſrs

*Ce que  
j'ay  
fait  
pour ne  
me pas  
abuser.*

à ceux qui le feront avec un esprit de douceur & de charité ; car je ne suis pas de ceux qui sont trop amoureux, & trop jaloux de leurs productions.

La quatrième est, que puisque j'ay donné à tant de différentes personnes, non seulement de mon Polychreste, mais aussi des Sels dont je le compose, & que j'en ay fait moy-même l'analyse, ou l'épluchement, avec tant d'exactitude, même en public, & que j'en ay fait en même temps des Traitez, desquels mes amis aussi bien que des personnes qui s'y trouvent intéressées, m'ont dit que je ne circonstantiois que trop mes expériences, pour reconnoistre les effets de mes remèdes, parce que cela m'engageoit à beaucoup de répétitions, dont je me suis corrigé dans mes manuscrits, après les avoir communiqués à une infinité de personnes, à Paris & en divers autres endroits de la France, & que j'ay fait lire ce Traité, comme j'ay dit, dans une assemblée très célèbre de Scavans très capables d'en juger : il faut conclure que je suis très-persuadé & très-convaincu, que mon Polychreste & les Sels dont je le compose, ne sont pas aisés à connoistre, (comme ont cru quelques-uns) que leur nature & leur préparation sont fort extraordinaires; & que puisque ces connaissances ne sont seules que d'une famille, ce ne sont pas des secrets qu'on nous ait donnés, ny que nous ayons trouvés

*Que  
mon  
Polyc.  
n'est  
pas ai-  
se à dé-  
cou-  
vrir.*

par hazard en quelques Auteurs ; ou tout d'un coup par un travail de peu d'heures; mais que c'est une science que nous avons acquise peu à peu, & connoissance après connoissance, jusqu'à ce qu'enfin ayant joint une infinité de lumières ensemble, nous avons reconnu ces remèdes & divers autres, que tous les yeux ne sont pas capables d'apercevoir; mais seulement ceux à qui Dieu veut faire cette grace, puisque jusqu'à présent, quelque chose qu'ayent pu faire tant de personnes très éclairées, elles n'en ont rien pu découvrir; ny rien faire de semblable.

La cinquième conséquence qu'on peut tirer est, que si toutes ces fausses imitations, qui ont été faites par tant de personnes en rant d'endroits de l'Europe, m'ont fait d'un costé un très-grand tort, comme il n'est que trop véritable, de l'autre elles me servent de preuves incontestables, pour justifier la grande bonté, l'extrême innocence, & les diverses & très-considerables utilitez de mon Polychreste; car il n'est pas concevable, qu'un si grand nombre de personnes de toute sorte de qualités, en tant d'endroits de l'Europe, eussent voulu imiter un remède qu'ils eussent cru être mauvais, dangereux, ou dont les vertus eussent été peu considérables; & ce seroit leur faire injustice que de croire qu'ils se sont tous trompés & abusez dans les effets de mon Polychreste; car il y en a plusieurs

*Qu'essa  
connois-  
sance  
est a-  
quise  
par la  
sciëce.*

*Qu'il  
faut  
qu'il  
soisbon  
puis-  
qu'on  
l'avoue  
lui inizi-  
ter.*

de ceux là qui sont très-savans , soit dans la Médecine , soit dans les autres sciences , & qui sont très-capables de juger de ces choses & d'en faire le discernement . Il faut donc de nécessité conclure , que puisqu'ils se font tant donné d'empressement , & qu'ils s'en donnent encore tous les jours , pour le découvrir & pour tâcher à l'imiter , ils ont été persuadéz & convaincus aussi bien que moy , qu'il en valoit bien la peine .

*Que  
les Ha-  
bitans  
de cer-  
te Vil-  
le ont  
recon-  
nu la  
bonité  
de ce  
remède*

La sixiéme est , que la pluspart des Habitans de cette Ville , particulièrement les principaux , ont été persuadéz de la bonté & des utilitez de ce reméde par leur propre expérience , & par celle de leurs amis ; car il y a très-peu de familles à qui je n'en aye donné , & même à tous les principaux Officiers du Roy au Siège Présidial de cette Ville , & à la pluspart des Conseillers du même Siège : ce qui se justifie non seulement par le prix qu'ils luy ont fixé par un jugement qu'ils ont rendu , mais aussi par les Certificats qu'ils m'en ont donnés : & dans la suite j'en ay donné aussi avec très-heureux succéz à Monsieur l'Intendant Colbert , & aux autres principaux Officiers de ce Gouvernement , & aux principaux Officiers de la Marine , comme il se justifie par leurs Certificats , tous lesquels m'ont été accordez , pour me mettre à couvert des insultes de mes ennemis de la même Profession , portez d'envie contre moy , parce

que mon remède leur faisoit plus de mal, qu'ils n'en vouloient faire craindre à ceux qui en prenoient.

Les bons effets de mon Polychreste, la vérité des Certificats, & des approbations dont je viens de parler, se justifient plus que suffisamment par l'avis que Monsieur L'Intendant Colbert du Terron envoya au Roy, le cinquième Decembre 1675, inclinant à son Ordinance du vingt-neuvième Octobre de la même année, par lequel après avoir informé Sa Majesté de tout le fait, il dit en ces termes, mot à mot, parlant de moy. „ Il „ se trouve qu'ayant aquis beaucoup de ca- „ pacité & d'expérience dans son art, par „ une longue pratique, & ayant fourny di- „ vers bons remèdes au Public, & notam- „ ment une poudre Polychreste, qui luy est „ particulière, & dont il a seul le secret, qui „ s'est trouvée très-utile pour la cure de di- „ vers maux, ainsi qu'il paroist par l'appro- „ bation qui a été donnée par Monsieur le „ premier Medecin de Sa Majesté, & autres „ fameux Docteurs en Médecine, & les Cer- „ tificats de plusieurs personnes de considé- „ ration, qui ont reçu du soulagement de l'u- „ sage de ladite poudre Polychreste : Sur „ toutes ces raisons, MON AVIS EST, qu'il „ est de la justice de Sa Majesté & du bien „ public, de permettre audit Seignette de „ continuër l'exercice public de sa Profes-

*Avis  
de Mr.  
l'Inté-  
dant  
sur mō  
Polye.*

„ sion d'Apoticaire dans ladite Ville de la  
 „ Rochelle, & d'y tenuit boutique ouverte,  
 „ comme aussi de composer & administrer  
 „ par tout le Royaume les remèdes, dont il  
 „ est l'Inventeur. Signé, COLBERT  
 „ DU TERRON. *Et plus bas,* Par mon-  
 „ dit Seigneur, Signé, BERGER.

*Brevet de Sa Majesté.* A quoy le Roÿ ayant égard m'a donné un Brevet du seizième Janvier 1673. par lequel il m'accorde ma demande, qui est contenue dans l'avis à luy envoyé, lequel est en ces termes. "Sadite Maiesté voulant par ces con-  
 „ fidérations gratifier & favorablement trai-  
 „ ter ledit Seignette, elle luy a permis & per-  
 „ met, conformément à l'avis dudit Sieur du  
 „ Terron, de continuër doresnavant si bon  
 „ luy semble l'exercice public d'Apoticaï-  
 „ re, dans ladite Ville de la Rochelle, &c.  
 „ Qu'elle a voulu signer de sa main & fait con-  
 „ tresigner par moy son Chancelier, Secre-  
 „ taire d'Estat & de ses commandemens. Si-  
 „ gné, LOUIS : *Et plus bas,* PHELIPEAUX.

*Comme les Médecins de la Faculté ont eu connoissance de mon Polyc.* La settième est, qu'il faut que là plus grande partie des Médecins de la Faculté de Paris, ayent été fort persuadez depuis ce temps là, de la bonté, de l'innocence & des louiables effets de mon remède, & de tout ce que j'ay exposé dans ce Traité, & dans celuy de mon Polychreste & de ses usages; non seulement par les expériences que plusieurs de la même Faculté en ont faites, ~~tel que~~ je

41

mais aussi par celles que j'ay fait à Paris diverses fois, tant en public, qu'en particulier pendant une année, où se sont trouvez beaucoup de Médecins, de la même Faculté, desquels est le sçavant Monsieur Moreau, dont j'ay parlé; puis qu'ils ordonnent très-souvent à leurs malades le Polychreste de la Rochelle, préférablement à tout autre, ce que j'ay remarqué & plusieurs de mes amis, en beaucoup d'Ordonnances qu'ils ont faites, tant pour des malades de Paris, que pour ceux des Provinces: ce que sans doute ils n'auroient pas fait, s'ils l'avoient cru autrement.

Lors que j'ay voulu retourner dans cette ville, plusieurs Médecins du Roy, & beaucoup d'autres qui pratiquent à Paris, après avoir été, aussi, convaincus de la bonté de mon Remède, m'en ont donné leur approbation; comme aussi des Médecins de differens endroits du Royaume; lesquelles je n'ay point voulu insérer dans ce Traité, non plus que celles dont j'ay parlé cy-devant, estimant qu'il doit suffire que je les aye fait voir à divers Médecins, & à plusieurs autres personnes de probité, qui pourront le certifier en temps & lieu; j'ay cru aussi que tous ces certificats & approbations, & le brevet de sa Majesté, devoient suffire pour autoriser mon Polycreste, afin qu'on s'en puisse servir en toute seureté, sans qu'il fust besoin d'en rechercher d'autres, puisque ses

Qu'il  
dort  
suffire  
que  
j'aye  
fait  
voir  
mes ap̄  
probac  
tions.

F

effets sont présentement si connus par tant de Médecins de cette Ville & d'ailleurs, qui l'ordonnent fort heureusement, tous les jours; qu'il ne reste qu'à déclarer exactement toutes les principales manières dont je m'en suis servy, selon les diverses maladies, comme j'ay fait dans le Traité du vray Polychreste, que Dieu aidant, je donneray bien tost au Public.

J'aurois diverses inductions & conséquences, à tirer de tout ce que i'ay dit, si ie ne croyois que celles-cy sont plus que suffisantes pour iustifier ce que i'ay exposé; c'est pourquoi ie me contenteray pour finir ce petit Traité, de dire que ie ne fais point de doute que tous ceux qui ont cru de bonne oy imiter mon reméde, en faisant un Sel Polychreste pareil à celuy que le Sieur Rousseau à supposé, au lieu du mien, & croyant qu'il le debitoit fidélement, & que ceux qui ont imité les auteurs, qui l'ont depuis enseigné dans leurs livres, sous ce même nom, & dans la croyance aussi que ce fut du mien; ne se détrompent aisément, & ne reconnoissent la fourberie, par la lecture des Traitez que i'ay fait pour cela, & par les expériences qu'ils en pourront faire, & qu'ils n'abandonnent toutes les dangereuses imitations, & les faulxes suppositions pour se servir de mon Polychreste, puisqu'il est si bien reconnu pour le véritable; car leur probité & le

*Que  
lors  
qu'on  
sera  
desfa-  
busé  
en ne  
doit  
pas se  
fuir  
du  
fau  
pojoc.*

& le zèle qu'ils ont pour le soulagement de leurs malades, ne leur permettent pas de se servir d'un remède dangereux, au lieu d'un autre de l'innocence, & de la bonté duquel, on est très-assuré, & dont les vertus sont si considérables.

Et enfin, puisqu'on a donné le nom de Sel Polychreste à diverses préparations de Salpestre, à l'imitation du nom que nous avions donné à un remède que nous avions fait avec trois Sels; ie croy qu'on ne trouvera pas mauvais qu'à l'avenir, ie luy donne le nom de vray Polychreste, & que ie le distribuë sous le nom de vray Polychreste des Seignette de la Rochelle, au lieu du nom de poudre Polychreste, que nous luy avions donné; non seulement parce que c'est le premier remède composé de Sels auquel on ait donné ce nom; mais aussi parce qu'il produit beaucoup plus de differens effets que le faux Polychreste; & que nous en sommes les premiers Inventeurs; & encore parce que notre vray Polychreste, est reconnu depuis long-temps pour le bon & pour le véritable, & que l'autre n'est qu'une fausse imitation, ou plutôt une dangereuse supposition; & ainsi personne ne doit donner le nom de vray Polychreste des Seignettes, à aucun remède qu'on pourra inventer, puisque c'est le nom de notre famille, qu'il distribuera tousiours de la même sorte, parce que ie ne croy pas qu'il se puisse iamais faire meilleur.

*Que  
je don-  
neray à  
l'ave-  
nir le  
nom de:  
vray  
Polyc.  
à mri  
Remé-  
de..*

*9 Com-  
mēt le  
Sieur  
Rous-  
seau a  
fausé  
sa pa-  
role  
pour la  
seconde  
fois.*

<sup>9</sup> Je croyois que ie finirois icy ce Traité, lors que i'ay apris que le Sieur Rousseau avoit pour la seconde fois faussé la promesse qu'il m'avoit faite , de ne plus distribuët de mon Polychreste sous mon nom : ce qui m'a obligé de retirer mes manuscrits de chez l'Imprimeur , pour en informer le Public , & pour employer son nom dans les endroits où je l'avois tâ jusqu'à présent ; & afin que l'on sache comment il en a mal usé , & quelle est la première fourberie , il ne faut que recueillir ce que j'en ay dit dans les endroits, où j'ay employé son nom ; ce qu'il fit nonobstant les protestations & les promesses verbales qu'il m'avoit faites en présence d'une personne d'honneur de ses meilleurs amis, de s'en aquitter fidélement , ce qui m'obliga d'aller à Paris , où aussitost que j'eus assez de moyeu pour le convaincte , je luy intentay procez au Châtelet pour en avoir raison , & après quelques instances , trois personnes de ses amis , du nombre desquels est celuy qui est témoin de sa promesse, s'employerent pour luy , sur le point que je voullois faire imprimer un Livre, qui portoit pour titre ; Traité du faux Polychreste , qu'a supposé le Sieur Rousseau Chirurgien de Paris; au lieu du véritable que luy a confié Elie Seignette , Apothicaire de la Rochelle ; & me prièrent de ne pas tirer les choses à la rigueur, & me dirent qu'il ayoit été abusé luy même

F 3

par un Médecin, qui luy avoit attrappé son argent, sous prétexte de luy enseigner mon reméde; que d'ailleurs ils me féroient faire raison, qu'asseurement il ne le féroit plus à l'avenir, & qu'ils m'en répondroient. Après m'être ainsi laissé gagner, je me trouvay chez l'un deux, où l'on s'assembla tous, & en sa présence je fis quelques expériences du Polychreste, & des Sels avec quoy je le compose, qui justifièrent suffisamment, que ce n'étoit pas la même chose, & qu'il étoit tout à fait différent de celuy qu'il auoit supposé; à quoy il ne fit aucune réplique, sinon qu'il auoit bien cru que c'étoit la même chose; & alors il me protesta qu'il ne se serviroit plus de mon nom, & que s'il en distribuoit à l'avenir, ce seroit comme étant du sien particulier, & non pas du mien; & on me fit promettre aussi que je ne le nommerois point dans les Traitez que je voulois faire imprimer; & que je changerois le titre que j'y voulois mettre; à moins qu'à l'avenir je n'eusse de nouveaux sujets, de me plaindre de luy ce que j'ay exécuté de bonne foy; car en tout ce que j'ay fait imprimer jusqu'à présent il n'est pas dit un mot de luy; & dans le manuscrit de ce Traité du faux Polychreste, il n'étoit point du tout nommé, comme il m'est facile de le justifier par tous ceux à qui j'ay communiqué mes manuscrits, à Paris & ailleurs, par ceux qu'a encore Monsieur Moreau

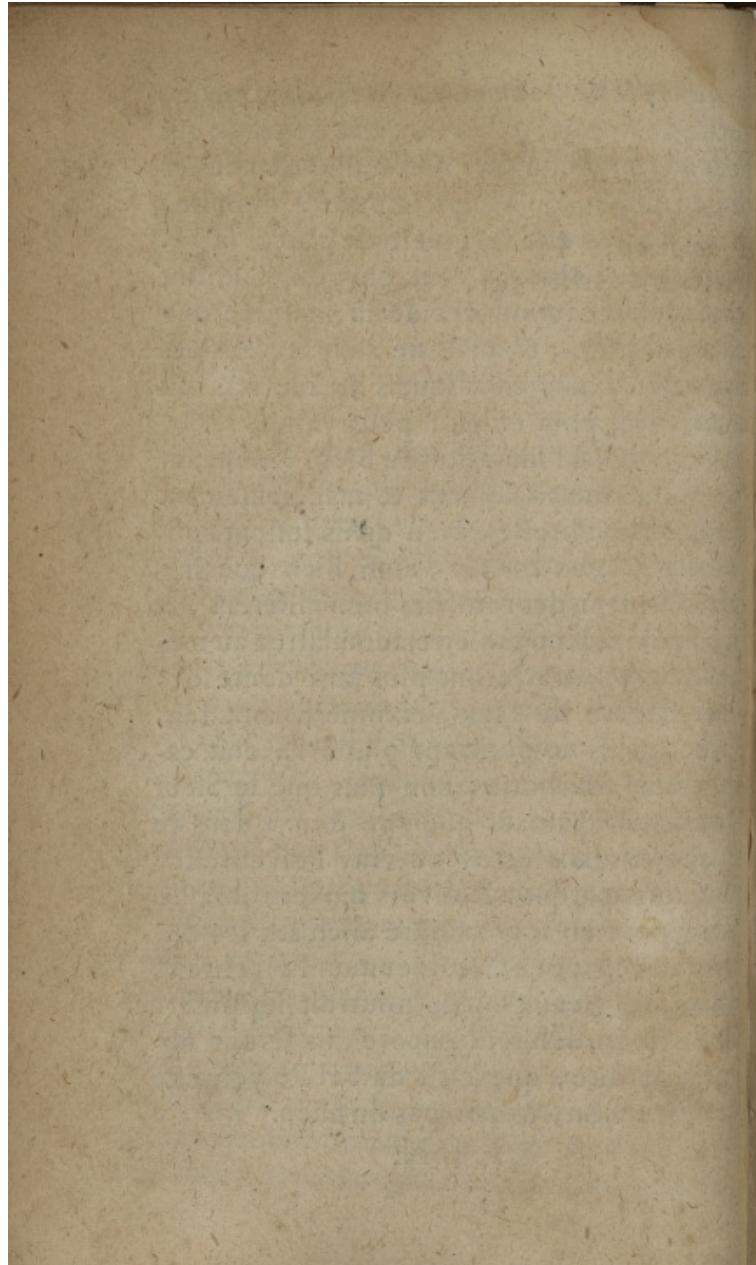
Médecin, de qui j'ay parlé , & par tous ceux qui étoient dans l'assemblée qui se fit chez Monsieur l'Abbé Bourdelot, lors que ce manuscrit y fut lu.

Mais ayant appris depuis peu , qu'il avoit surpris beaucoup de personnes , qui luy avoient demandé expressément du Polychreste de Monsieur Seignette de la Rochelle, & qu'ils n'en vouloient pas d'autre , ausquelles neanmoins il donna du sien , qu'il protesta & assura étre de celuy qu'ils démandoient; & de plus abusant du peu de connoissance de quelques Chirurgiens, qui luy ont pareillement demandé du Polychreste de Monsieur Seignette , il leur en a envoyé aussi du sien une quantité fort considérable , qu'il a assuré comme aux autres étre du mien , & qu'il a pourtant donné à un prix si modique, que cela est suffisant pour faire connoistre sa tromperie ; dequoy on m'a donné avis, comme il me sera facile de le justifier, toutesfois qu'il en sera besoin : c'est dequoy j'ay bien voulu avertir ces Messieurs , qui étoient les dépositaires de nos paroles & de nos promesses réciproques , afin qu'ils ne croient pas que je les aye faussées , sous quelque faux prétexte ; & j'ay cru que je devois faire savoir cette seconde tromperie , puisqu'il a faussé sa parole & sa promesse par deux fois, & que j'étois absolument obligé de déclarer cet abus , d'autant qu'il s'agit de l'intérest &

du bien public ; afin qu'on s'en puisse donner garde à l'avenir , & qu'on évite les maux qui pourroient s'ensuivre , afin aussi d'empêcher par ce moyen qu'on les impute à mon Po- lychreste , & que cela ne fasse tort à sa ré- putation ; & afin que ceux qui s'en voudront servir se précautionnent de la maniere que je l'ay déclaré , & qu'ils ne s'en servent pas aux mêmes usages ausquels je me sers du mien , mais pour ce qu'il peut valoir.

Ceux qui à l'imitation du Sieur Rousseau, ont débité méchamment & malicieusement le faux Polychreste , bien qu'ils fussent con- vaincus en eux mêmes , aussi bien que luy, que c'étoient des remèdes bien différens , & qui ne devoient pas être administrez au mê- mes usages , n'oseront plus sans doute dé- biter encore du faux , comme ils ont fait; parce qu'ils ne pourront plus à l'avenir ca- cher leur fourberie , non plus que le Sieur Rousseau ; d'autant que j'ay donné dans ce Traité & dans celuy du vray Polychreste , plusieurs marques & divers moyens infailli- blés , pour en reconnoistre aisément les dif- férences , & pour discerner mon Polychreste d'avec tous ceux qu'on pourroit supposer; ainsi s'ils en débitent encore , ils seront ob- ligez de dire , que c'est du Sel Polychreste de leur façon , & non pas du mien.

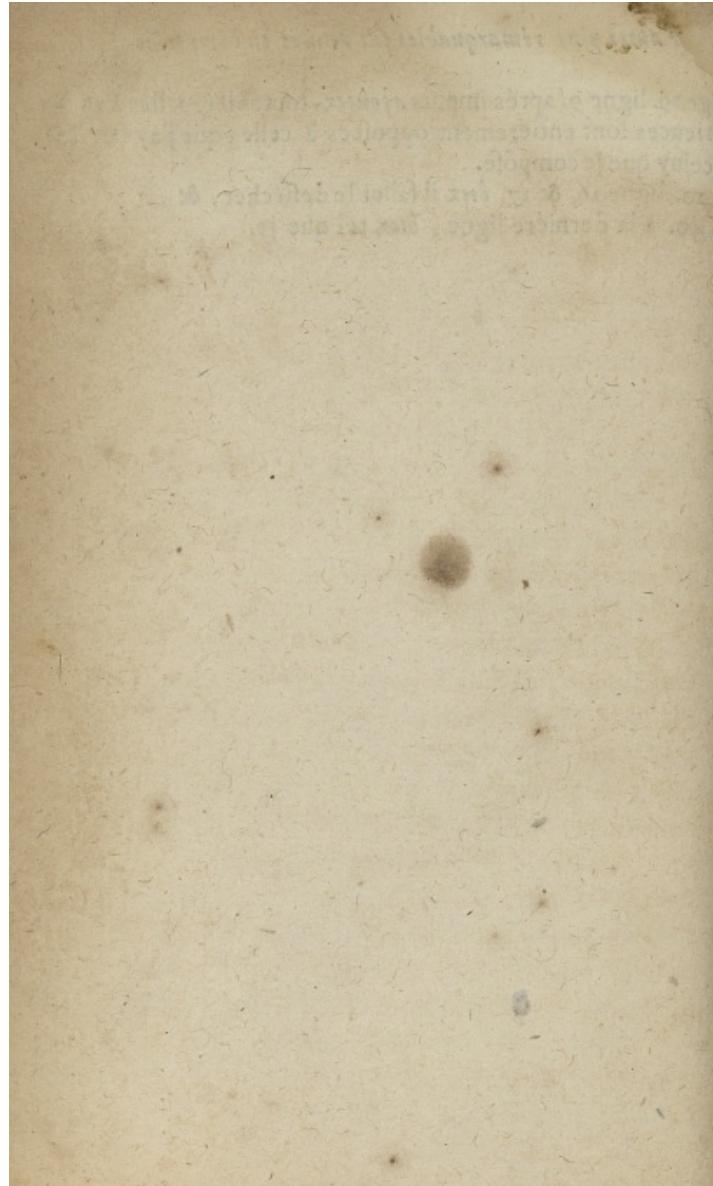
F I N.



*Fantes plus remarquables survenues en l'impression.*

Page 19. ligne 9. après impurs ajoutez, toutes lesquelles Expériences sont entièrement opposées à celles que j'ay fait de celuy que je compose.

P. 20. ligne 26. & 27. ôtez il fallut le dessécher, &  
P. 40. à la dernière ligne, ôtez tel que je.



1 bis

LES  
UTILITEZ LES PLUS  
REMARQUABLES DE LA  
POVDRE POLYCHRESTE.

*Des Sieurs SEIGNETTES de la Rochelle.*

Avec les moyens les plus faciles de s'en servir pour guerir diverses maladies.

**O**N n'a point eu jusqu'à présent de Remede si infaillible , que les malades n'ayent été quelquesfois priz du soulagement qu'ils en espéroient : Aussi ne donne-on pas celiuy-cy pour tel ; mais seulement pour un de ceux qui a donné plus de satisfaction aux malades qui s'en sont servis , & jamais de reproches à ceux qui l'ont ordonné depuis plus de vingt-huit années qu'on la mis aujour.

Il produit des effets differens , selon qu'il est administré , & qu'on s'en sert differemment dans l'indication qu'on prend pour la guerison des maladies ; sur quoy je prie Mes-

**A**

2  
sieurs les Medecins de faire reflextion.

Il purge au poids de cinq à six Dragmes, qui est la doze ordinaire, dissoluant les humeurs & les excremens les plus épais & les plus crassés, avec toute la douceur imaginable, sans échauffer ny causer de tranchées, ny aucun soulevement d'estomac ; il n'a ny odeur ny couleur, & tres-peu de goust ; il est même si innocent qu'on peut donner toute la prisë à une femme enceinte en quelque temps qu'elle soit de sa grossesse : On peut même la luy faire prendre un moment après l'acouchement pour luy apaiser les tranchées.

La maniere ordinaire dont il s'en faut servir pour la purgation, c'est de la mettre en 3 ou 4 verres d'eau commune, c'est à dire environ trois quards, ou une pinte au plus mesure de Paris, ensuite il faut l'agiter d'un vaisseau en l'autre, jusqu'à ce qu'elle soit fonduë, & la faire prendre à jun à trois ou quatre fois, dans l'espace d'une heure ou d'une heure & demie, & une heure après le dernier verre, il faut se faire donner un bouillon clair de veau ou au beurre, avec des herbes rafraîchissantes.

On peut retrancher la quantité de l'eau jusqu'à une chopine, & y faire tremper un peu de Reglisso, & le prendre dans le même intervalle de temps.

Lorsque les humeurs sont en fermentation ou fort épaisse, & qu'elles ont besoin d'être

préparées pour la purgation , il faut en prendre le soir environ le quard de la prise en un grand verre d'eau , & prendre le reste le lendemain à jeun à deux ou trois fois.

S'il arrive qu'on ne soit pas assez purgé de la première prise, à cause de l'abondance des humeurs ; ou parce qu'elles continuent à se fermenter , il faudra continuer de se purger, mais non pas avec la même quantité de poudre, parce que le passage étant déjà fait , il suffit d'en mettre le tiers ou la moitié au plus dans une pinte ou trois chopines d'eau , dont il en faut prendre un grand verre le même soir du jour de la purgation, & le lendemain à jeun on prendra les autres verres de quard d'heure en quard d'heure , & se promener entre les deux si on peut.

Quoy que la Doze n'en soit pas hasardeuse à cause de son innoeence & de la douceur avec quoy elle purge , néanmoins pour purger un enfant *d'un an* ou environ, on n'en donnera que le quard de la prise , qu'on luy fera prendre à plusieurs fois dans du lait tiede , en l'espace d'un demy jour , ayant soin qu'il y ait quelque temps que la nourrice ne l'ait fait teter : Ce n'est pas qu'il y ait d'inconvenient qu'elle l'allait entre les prises , pourvû qu'elle laisse du moins passer une heure avant & après sans le faire.

En cas quel l'enfant soit âgé de *quatre à six ans*,

A ij

4

on pourra la luy faire prendre en une chopine ou trois quards d'eau ou de tisane de Reglisse, & n'y mettre que la moitié de la prise, ce qu'o luy donnera pendant la nuit, si on ne peut l'empêcher de manger le jour, ce qui est difficile aux enfans : cela n'empêche pas qu'on ne puisse luy en donner le matin, après luy avoir fait prendre quelque boüillon clair.

Si c'est un enfant de *dix ou douze ans*, il en faut mettre les deux tiers de la prise en trois quards d'eau ou environ, dont on peut luy en donner un verre le soir, & le reste à jeun le lendemain.

Enfin aux personnes qui sont au dessus de *quinze ou vingt ans*, il leur faut donner la prise entiere en une pinte d'eau.

En cas de nécessité ce Remede se peut prendre en *quelque temps que ce soit*, pourvû qu'il y ait deux heures qu'on n'ait pris d'aliments.

On peut le donner chaud comme du boüillon, sur tout pour *des douleurs d'estomac, pour des coliques, vents, tenebres, épreintes, & les tranchées qui arrivent aux femmes après leur accouchement.*

Sur quoy il faut remarquer à l'égard de ces sortes de *tranchées aux femmes*, que si on veut empêcher qu'elles n'arrivent à celles qui y sont sujettes, il faut incontinent après leur accouchement, & avant qu'elles aient rien pris, leur en donner une demie prise à deux fois dans unc heure de temps, fonduë en de la Tisane chaude, & leur faire prendre un

5  
boüillon nourrissant une heure après.

Pour celles qui sont dans les douleurs , on leur en donnera de la même façon , pourvû qu'elles ayant été une heure sans rien prendre , & si les douleurs ne sont apaisées quatre ou cinq heures après , il leur en faut donner tout comme auparavant .

*Pour augmenter la vertu purgative de ce remede , on peut en dissoudre la moitié de la prise en deux verres d'eau commune , & y mettre infuser pendant dix ou douze heures deux drames de Senné à froid ou un peu chaud , & le prendre le matin à jun à deux diverses fois dans l'espace d'une heure , & prendre un boüillon une heures après le dernier verre .*

Ce Remede corrige les flacénoitez du Senné , & empêche qu'il ne tranche ; il diminuë aussi la violence des autres purgatifs en temperant leur chaleur & leur acrimonie , qui cause souvent de mauvais raports , dégoût , vomissements , douleurs d'estomac & de ventre , maux de cœur & aneantissements pendant qu'ils agissent , & laissent souvent le ventre reserré & constipé après la purgation , ce qui n'arrive pas lors qu'ils sont corrigez par ce Remede , non seulement parce qu'il leur oste leur intemperie & qu'il dissoud leurs viscositez adherantes , mais encore parce que comme il détrempe & qu'il prepare les humeurs , il ne faut pas tant de purgatifs pour les évacuer .

Ce remede est tres-propre en toutes les maladies où il y a nécessité de purger, *comme dans les constipations, plenitudes & amas d'humeurs,* de quelque natures qu'elles soient, lesquelles à cause de leur tenacité & de leur viscosité, font des obstructions qui empêchent la nature de se dégager de ses impuretés, & que la digestion des aliments, & la distribution du chile ne se fassent comme il faut, d'où naissent de trèsgrandes maladies, dans lesquelles on tombe souvent par la négligence de se purger, à cause de l'aversion qu'on a des Remedes ; mais qu'on ne peut avoir de celuy-cy, parce qu'il est aisé à prendre, qu'il n'affaiblit ny ne dégoûte, & qu'il passe très-facilement.

Les douleurs & indigestions d'estomac, les tranchées, les coliques bilieuses & venteuses, les vomissemens, le cours de ventre, teneffmes, diarrhées, dissenteries, le colera morbus, le miserere, & plusieurs autres maladies de cette nature, sont des suites de ces amas d'humeurs qu'on néglige de purger, ausquelles on peut remedier en prenant de ce remede, lors que l'on sent quelque plénitude qui menace de semblables maladies, ou si elles sont déjà arrivées, on peut les guérir en se purgeant diverses fois selon la methode que j'ay déjà prescrite.

Sur quoy il est nécessaire de remarquer que dans les indigestions d'estomach, qui viennent de l'a-

7

bondance & de la viscosité de la pituite, il faut après s'être purgé du Remede à la maniere accoutumée, en prendre un quard de prise dans de l'eau chaude, ou de la tisanne, demie heure avant le repas, afin de dissoudre les mucosités qui empêchent que les alimens ne se digerent.

Et s'il se fait un *dégorgement de bile* dans l'estomach, afin de la disgreger, & pour empêcher qu'elle ne picotte & qu'elle n'enflamme, il faudra après s'être purgé du même remede en prendre avec beaucoup d'eau avant prendre d'alimens, & par là on empêchera le vomissement de ces mêmes humeurs, si on le prend aussi chaud qu'on le pourra boire.

Il ne faut point se rebuter si on vomist la premiere ou seconde prise: quoy qu'on le vomisse, il ne laisse pas de dissoudre les humeurs, & de dégager l'estomac, qui est après cela mieux disposé pour évacuer le reste des humeurs dans les intestins, par l'usage de ce Remede, qu'il faut continuér de prendre de la même façon jusqu'à une prise entiere, qu'on se fera donner à diverses fois.

Pour ce qui regarde la maniere dont il s'en faut servir dans les *cours de ventre, teneomes, diarrées & dissentieries*; il faut commencer par ce purger de la même poudre, la prendre avec de la tisanne d'orge & de reglisse, après quoy il en faut prendre un quard de prise le même

soir du jour de la purgation , & autant le lendemain matin , & continuer deux ou trois jours s'il est nécessaire.

Si c'est dans une dissenterie inveterée , il faudra ensuite de la purgation adjoûter à la tisane des roses rouges , & une poignée de grains d'hyembles biens meurs , qui n'y bouillent que très-peu , & en prendre comme cela très-souvent.

Si ces maladies sont accompagnées de douleurs violentes , on peut commencer à prendre le remede fort chaud en quelque temps que ce soit , pourvu qu'on n'ait pas mangé depuis une heure , & prendre toute la prise à diverses fois dans l'espace d'une heure ou deux.

S'il arrive que l'abondance & la fermentation des humeurs qui sont dans le corps , les fassent dégorger avec violence par haut & par bas en même temps , ce qui fait le *Colera morbus* ; il faut observer que s'il s'est fait une grande évacuation , & une grande dissipation d'esprits , qui ait beaucoup affoiblly le malade , on doit commencer à arrêter le vomissement d'abord par une prise de Theriaque , avec un peu de Myrrhe , & un grain ou deux de Laudanum , qu'on fera prendre en pilule ou embolus , ensuite de quoy on pourra donner quelques jaunes d'œufs ; & après que le malade aura pris un peu de relâche , on lui fera prendre peu à peu une prise de poudre dans une pinte de tisanne chaude , de peur que si on lui en donnoit trop à la fois cela

9  
cela ne l'excitât à vomir.

Mais si l'évacuation n'est pas fort considérable, & que le malade n'en soit pas trop affoiblly , on luy donnera d'abord la poudre de la maniere qu'il est dit , sans se servir de pilules, & on peut le purger en cette maniere deux ou trois fois , si la premiere ne suffit pas.

Pour ce qui est de la guerison des *coliques* , soit qu'elles viennent d'une pituite fermentée & corrompuë , ou d'une bile échauffée , on la prendra peu à peu la plus chaude qu'on pourra , ne se point rebutter si on en vomit une partie de ce qu'on aura pris , parce que le vomissement est ordinaire en ces sortes de maladies : mais en reprendre pour suppléer au defaut de ce qu'on aura vomi,

Et si la douleur continue , il faut se faire donner en même temps des lavemens faits avec une décoction d'herbes émollientes , en quoy on dissoudra un peu de miel , & le tiers ou la moitié d'une prise de la poudre , & continuera ainsi jusqu'à ce que les douleurs soient appaisées , & que le ventre soit débouché .

Et s'il y a beaucoup de vents dans les intestins il faut ajouter à la décoction de Clistere , des fleurs de Camomille .

Et afin d'empêcher que les humeurs qui restent ne se fermentent , ou ne servent de levain pour enfermenter d'autres , & même pour ôter l'impression qu'à laissé l'humeur aux intestins où elle a séjourné , il faut pour

B

tout cela prendre la moitié d'une prise de la poudre, la faire dissoudre en deux verres d'eau, ou on aura mis infuser deux dragmes de Senné, & la prendre le matin à jeun à deux fois ; mettant une heure d'intervalle entre deux, & continuer de faire la même chose, si on n'est pas tout à fait guery dès la première fois.

On peut observer & pratiquer toute la même chose pour guerir *le Miserere*, si ce n'est qu'il faut commencer par les lavements, & en donner jusqu'à trois ou quatre consécutifs, à mesure qu'on les rend ; après quoy on donne de la poudre au malade en peu d'eau.

Et si le *Miserere* vient d'une décente de boyau, il est nécessaire de fomenter la partie trois ou quatre heures sans discontinuer, avec une décoction d'herbes émollientes, comme les Mauves, la Parietaire, les Bettes, & y mêler aussi d'autres herbes discussives, comme l'Absinthe, le Scordeum, le Pulegium & autres, après quoy on tâchera de faire rentrer l'intestin en sa place, & par le moyen du bandage empêcher qu'il ne tombe, pendant lequel temps on prendra peu à peu une prise de la poudre en une chopine ou trois quarts d'eau chaude, continuant toujours, pourveu qu'on mette l'intervalle qu'il faut pour les aliments.

Mais si le *Miserere* vient de l'épaisseur de la pituita ramassée en l'intestin grêle, il ne faut que fomenter le ventre avec la décoction seulement

émoliante , ou on met un peu de fleur de Camomille , & pratiquer ensuite l'usage de la poudre , comme ie viens de dire .

Enfin *si le Miserere venoit d'entortillement* , ce qui est fort rare , l'usage de tous ces Remedes peut y être employé , & de plus on a coutume de faire avaler des bales de plomb , ou de l'argent vif , & même en toute extrémité d'ouvrir le côté pour débrouiller les intestins , ce qui pourtant ne se doit faire qu'après une meure deliberation de Messieurs les Medecins ; & après avoir tenté l'usage de ce Remede , que j'ay veu réussir en plusieurs rencontres .

Tout ce que j'ay dit jusqu'icy montre assez la maniere dont il se faut servir de ce remede comme purgatif : mais comme il y a quantité d'autres maladies qu'il ne suffit pas de purger , & qu'on ne peut guerir que par des remedes aperitifs ou diuretiques , qui puissent se distribuer avec le chile dans toute l'habitude du corps , voicy comme il se faut servir de ce Remede en ces rencontres . Au lieu de prendre toute la prise de la poudre en une pinte d'eau pour purger , il n'en faut que la moitié ou le tiers comme aperitif , & en prendre un verre le soir deux heures après les alimens , & un autre le lendemain assez matin , pour dormir dessus s'il est possible , on peut aussi en prendre deux ou trois fois le jour à telle heure qu'on voudra , pourveu qu'il y ait deux heures d'intervalle

avant & après les aliments.

On peut aussi par le moyen de cette poudre faire passer l'eau de rivière ou de fontaine, comme passent les eaux minérales, ou par les selles ou par les urines, ou de l'une & de l'autre manière en même temps.

*Si on veut la faire passer par les selles il en faut mettre le tiers ou la moitié de la prise par pinte d'eau, & en prendre de quard-d'heure en quard-d'heure en se promenant, & pour la faire agir plus promptement, il la faut prendre toute chaude.*

*Si on veut qu'elle passe par les urines, il en faut mettre le tiers ou le quart de la prise par pinte d'eau, & en prendre de fort grand matin un ou deux verres, afin de pouvoir dormir dessus, après quoy on en prend fort lentemēt, laissant toujours demie-heure ou trois quarts d'heure d'intervalle d'un verre à l'autre, & se tenant toujours en repos; on augmentera cette vertu diuretique, si on y ajoute quelques acides.*

Enfin si on veut faire passer l'eau par l'une & par l'autre roye, il faut en mettre environ le tiers d'une prise par pinte, & la prendre par verre de demie-heure en demie-heure, on peut déterminer la vertu de l'eau pour agir sur les parties malades, en y ajoutant des spécifiques pour chaque maladie.

Il faut observer qu'en se servant de ce Remède, comme des eaux minérales ou comme

aperitif on doit commencer par s'en purger,  
& faire la même chose après l'usage des eaux.

De toutes ces raisons on peut juger qu'il est bon pour toutes les maladies où il y a obstruction en quelque partie du corps qu'elle soit, c'est pourquoy il s'en faut servir pour toutes celles du Mesentere, de la Rate, du Panreas, &c. Parce qu'il dissoud & qu'il attenuë les humeurs visqueuses & grossieres, & qu'il évacue ces sortes d'obstructions, lesquelles empêchent la distribution ou le mélange de la lymphé, & des autres sucs ou humeurs; pour cet effet il le faut prendre comme aperitif, après avoir préparé & évacué les humeurs par une prise ou deux du même remede comme purgatif.

Si les obstructions sont inveterées, il s'en faut servir comme des eaux minerales, & en prendre pendant plus ou moins de jours, selon la grandeur de la maladie.

Cette poudre est très-propre pour les rheumatismes, pour l'Asthme, pour la Goutte, pour la Sciatique, pour l'Hydropisie, pour la Nephretique, pour les retentions des Menstruës, pour les Reflus de bile, & pour les maladies des Vaisseaux spermatiques.

Dans le rheumatisme & dans l'asthme, il s'en faut purger une, deux, ou trois fois, selon la grandeur du mal, & s'en servir ensuite comme aperitif durant quelques jours, pendant quoy on

B 3

pourra se faire tirer du sang une ou deux fois,  
& si le rheumatisme est opiniâtre, on pourra se servir de diaphoretiques.

Pour la Goutte il s'en faut purger si-tôt qu'on en ressent les avantcoureurs, afin de détourner l'humeur qui se jette sur les parties attaquées, & si la douleur est déjà violente, il s'en faut seulement servir comme aperitif & diuretique, & prendre des lavements, ou on en mettra environ la moitié d'une prise, & ne pas manquer de se purger après que les douleurs sont appaisées.

Il faut pratiquer la même chose pour la Sciatique.

l'Hydropise, qui vient d'une abondance d'humeurs, retenuë par les obstructions, se guerit aussi en se purgeant, soit qu'on prenne la poudre seule, soit qu'on la mêle avec d'autres purgatifs hidrotiques & spécifiques, auxquels il sert de véhicule, & les fait penetrer & agir davantage : après quoy il s'en faut servir comme aperitif en des tisannes hépatiques, au lieu d'eau, & ne laisser pas de s'en purger de temps en temps.

Pour la Nephritique, si les douleurs sont violentes & qu'on vomisse, il faut le prendre tout chaud comme purgatif, afin de dégager l'estomach, & en mettre en des lavemens de décoctions émollientes & purgatives, & si la douleur continuë, on mettra le malade dans

un demy bain d'eau tiede , où il pourra de-  
meurer une ou deux heures , pendant quoy on  
aura soin de luy en faire prendre.

*Si la douleur est causée par quelque pierre ou sable,*  
il faudra apréss'en être suffisamment purgé le  
prendre comme diuretique , & y mettre un  
tiers de la prise par pinte d'eau avec quelques  
acides, laissant toujours deux heures au moins  
d'espace entre les prises , & tâchant de dor-  
mir dessus.

*Si le mal vient de l'acrimonie des fèces,* il faut tou-  
jours le prendre en des emulsions , ou des ti-  
fannes faites avec de la racine d'Althaea , ou  
dans de l'infusion de graine de Lin ; on peut  
aussi en prendre en des potions , ou en des Bo-  
lus de Terebentine.

Dans les retentions de menstruēs aux femmes , il  
faut d'abord s'en purger , & s'en servir aprés  
comme aperitif , soit avec de l'eau com-  
mune , ou avec une décoction de racine de  
gros Rable, ou Rubia tinctorum , & en pren-  
dre ensuite pendant quelques jours soir & ma-  
tin , & même deux ou trois fois le jour entre  
les repas , aprés quoy il s'en faut purger com-  
me auparavant.

Si la retention des mois cause l'ictericie ou la  
jaunisse , il faut s'en purger diverses fois , & se ser-  
vir des mêmes remedes dont on se sert pour  
faire venir les ordinaires.

Pour les maladies des Vaisseaux spermatisques , lors

qu'il y a virulancie , il s'en faut purger deux ou trois fois avec le Senné , & en prendre en des émulsions deux ou trois fois le jour ; afin de diminuer la douleur , laquelle étant apaisée , il en faut prendre dans de la teinture de roses , qui ait tres-peu d'acide , y en mettre une demie prise par pintes , & en user ainsi pendant quelques jours , finissant toujours par la purgation comme on a commencé .

Si la maladie est inveterée , outre ces choses , on peut purger comme on fait ordinairement avec la confection Hamech , & du mercure doux , & pratiquer les autres remedes spécifiques , qu'on mêlera avec cette poudre qui leur servira de véhicule .

Outre les utilitez que ie viens d'attribuer à ce Remede , il a encore cecy de particulier , qu'il est tres-propre pour calmer & abattre les vapeurs qui sont portées au cerveau , à cause de la fermentation des humeurs , ou de l'ébullition & rarefaction du sang , parce qu'il disgrege , rafraîchit , calme & détrempe les humeurs qui se fermentent , & qu'il empêche leur corruption .

C'est pour cela qu'il est bon aux douleurs de tête , vertiges , insomnies , convulsions , vapeurs melancholiques , & vapeurs histeriques .

*Il calme aussi l'ébullition & rarefaction du sang , & réprime son dégorgement : c'est pourquoi il est tres-propre à toutes les fièvres , soit intermittentes*

tentes ou continuës, aux hémorragies, crachement & vomissement de sang ; à la pleuresie, perte de sang aux femmes, & au flux hémoroidal.

Sur quoy il faut remarquer qu'en toutes ces maladies, il s'en faut servir comme d'un Remède rafraîchissant, & le mêler avec beaucoup d'eau pour le déterminer à être tel, & afin qu'il serve de véhicule à l'eau ou aux liqueurs rafraîchissantes avec quoy on le prend; car on augmente sa vertu refrigerante : Si on le mêle dans une décoction d'herbes rafraîchissantes, comme le Pourpier, la Laïctue, l'Ozeille, le Nimpheæ, &c.

Il y a plusieurs choses particulières à observer sur la maniere dont il s'en faut servir en toutes ces diverses maladies.

*Dans les maux de tête, les migraines, les vertiges, & les insomnies, si cela vient seulement d'une intemperie chaude, ou de quelque fermentation, il n'en faut prendre que deux dragmes dans une pinte d'eau pour se rafraîchir; ce qu'on peut faire plusieurs fois.*

Et si ces maladies sont causées par un amas de bille ou d'humeurs corrompues, il s'en faut purger afin d'évacuer l'humeur, & en prendre en suite comme pour se rafraîchir.

Dans les suffocations hysteriques, vapeurs melancholiques & convulsions, si les malades sont dans une grande foiblesse sans connois-

C

sance & sans ferment, il en faut mettre en Peau, autant qu'elle en peut fondre, & leur en donner quelques cueillerées, jusqu'à ce que la connoissance leur soit revenue, & leur en faire prendre deux ou trois dragmes en une pinte d'eau, ce qu'on pourra reiterer autant de fois que Messieurs les Medecins le jugeront à propos, observant toujours de purger après avoir calmé les vapeurs, afin d'en ôter la cause.

Pour ce qui est des fièvres, si elles sont *intermittentes*, il faut se purger avec ce Remede le jour de l'intermission une ou deux fois, & s'il y a une grande abondance de sang, on pourra se faire feigner, & en prendre après cela deux ou trois fois pour se rafraîchir le jour de l'intermission, & autant le jour de la fièvre, quelques heures avant l'accez, ou dans la chaleur de la fièvre, laquelle ensuite étant passée, & les humeurs calmées & rafraîchies, il s'en faut purger afin d'évacuer l'humeur, qui pourroit encore servir de ferment & de levain.

Si les fièvres sont *continuës*, il en faut prendre entre les aliments deux ou trois fois le jour, pour se rafraîchir & pour résister à la corruption des humeurs, & si on ne peut se purger, on aura soin d'entretenir le ventre libre par des layements, où on mettra de cette poudre, & si-tôt qu'on verra quelque relâche en la fièvre, il en faut prendre un peu davantage pour

d'etremper les humeurs, & donner lieu à la nature de s'en dégager ; ce qui étant fait il ne faut pas manquer de se purger incontinent après, plus ou moins selon que Messieurs les Medecins le jugeront à propos.

Pour guerir le crachement de sang , il faut observer que s'il vient de quelque vaisselle au ouvert dans le poumon par des efforts , ou par un boüillonnement de sang qui s'y extravase , il faut mettre deux drachmes ou le tiers de la prise en une pinte de décoction de Pourpier ou de Plantain ou de summitez de Ronces , ou à faute de cela d'eau commune , & la prendre peu à peu , de moment en moment , & avec cela se tenir en repos.

*Si le sang vient par la corrosion de quelque humeur acre , il faut se servir de la poudre comme d'un Remede aperitif & rafraîchissant avec du petit lait & du Reglisse , & avoir soin d'en tenir continuallement dans la bouche qui soit dis-soud, dans de la tisanne ou décoction rafraîchissantes , telles que le Pourpier, le Plantain ou autres , & y mettre beaucoup de Reglisse , en avaler doucement quelques cueillerées en retirant à soy la respiration , & avoir soin de se tenir toujours le ventre libre par le moyen de la même poudre.*

Le vomissement de sang , qui vient ordinairement du dégorgement de la Rate , se guerit par l'usage de ce même Remede , pendant le

C ij

vomissement, il faut le donner en de l'eau froide , n'en mettre que trois dragmes dans une pinte, & en avaler de temps en temps un demy verre le plus souvent qu'on pourra , & lors que le vomissement sera appaisé , on mettra toute la prise en une pinte d'eau pour s'en purger , & pour faire sortir le sang qui s'est épanché dans l'estomach ou dans les intestins ; ou peut aussi en donner dans des lavements pour la même raison,

Dans la Pleureſie, il en faut prendre comme pour se purger , observant que si la fiévre est violente , il faut mettre la prise en trois choppes d'eau , & s'en faire donner dans des lavemens : après quoy on en prend comme rafraîchissant , & pour calmer l'ébulition du sang , c'est à dire deux dragmes par pinte d'eau, qu'on prend dans tout l'espace du jour ou de la nuit entre les alimens , afin qu'il se distribuë jusques dans les veines , & en fasse separer les ferositez , ou par les urines , ou par la transpiration. Si après cela les douleurs continuent , il faudra donner une dragme ou deux de la poudre dans de l'eau de Plantin , & de Nimpheæa.

S'il y a déjà quelque temps que la Pleureſie est formée , & que le malade soit affaibly par plusieurs feignées , ou par les douleurs qu'il a souffertes , il faut seulement lui donner quelques lavements de décoctions émollientes , en quoy on mettra le

tiers ou la moitié d'une prise de la poudre ; on luy donnera ensuite une potion faite avec de l'eau de Plantain & de Nymphæa, ou d'autres spécifiques ; dans six onces desquelles on fera dissoudre une dragme de confection d'Hyacinthe, une dragme & de mie de la poudre, & une demieonce de Diacodium, observant quand on luy donnera ces choses, qu'il n'ait rien pris depuis deux heures, & qu'il ne prenne rien que trois heures après, en suite de quoy on luy donnera quelques alimens, & de temps en temps quelques verres d'eau avec de la poudre, par ce moyen on évitera le grand nombre des seignées qu'on a accoutumé de faire en ces sortes de maladies, se contentant de tirer du sang une fois ou deux pour le plus, si c'est une personne fort sanguine & fort échauffée de son tempéremment.

Cette poudre est également bonne *pour la perte de sang aux femmes*, on s'en sert tout comme dans la Pleuresie, si ce n'est qu'il ne faut point donner de lavements purgatifs, & qu'on la doit mettre dans de la décoction de Plantain & de Pourpier, au lieu d'eau commune, & commencer par la potion s'il y a grande perte de sang, ou dissipation d'esprits & de forces.

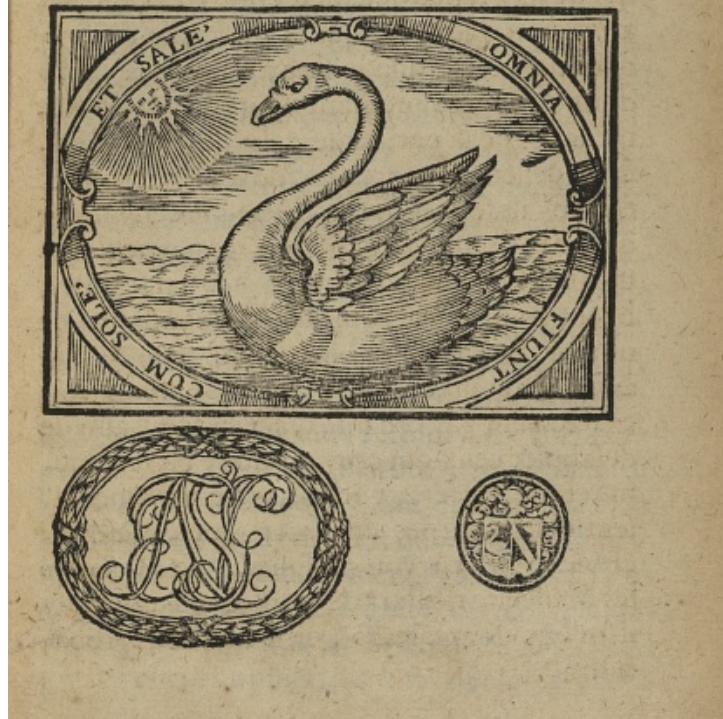
Il faut s'en servir tout de la même façon pour les Hemorroïdes, quand le flux est extraordinaire.

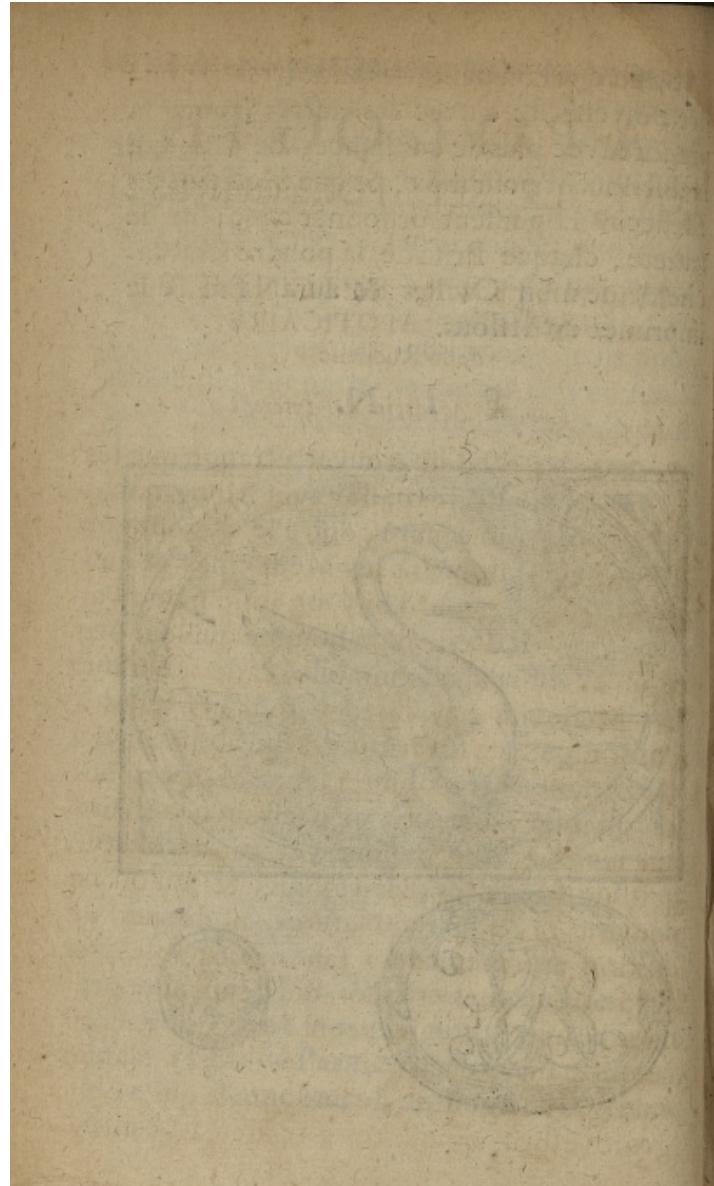
Voila les principales utilitez de la poudre

Polychreste, que j'ay remarquées par le long usage que j'en ay fait ; & quoy que ie les explique icy fort succinctement : neantmoins comme ses vertus & son innocence sont connues, par une infinité d'expériences qui s'en sont faites depuis plusieurs années, je m'asseure que sur ce que j'en viens de dire, Messieurs les Medecins s'en pourront servir tres-à propos, selon les indications qu'ils prendront des différentes manières de s'en servir pour la guérison de chacune des maladiés aus, quelles j'ay remarqué qu'il étoit tres-bon, en attendant que j'explique la chose plus au long dans un Traité que je feray imprimer, pour donner une connoissance parfaite de ce Remède, & de la nature des sels qui le composent, de leurs qualitez, & de leurs vertus, & enquoy ils sont differents de tous les sels dont on a accoutumé de se servir, & particulièrement de ceux qu'on a supposé, & qui se distribuent en divers endroits de la France sous le nom de Polychreste, qui est un remede tout à fait different du mien, ce que je feray voir exactement par la naliise que j'en feray afin de desabuser ceux qui croient que c'est une même chose, & feray connoître les marques essentielles pour les discerner, toutes les quelches j'ay fait voir à plusieurs de Messieurs les Medecins de Paris, en conséquence de quoy il m'ont donné leurs Certificats & Aprobations,

Et afin que l'on puisse reconnoître ma poudre Polychreste d'avec les autres , pour la prendre avec plus de confiance , de ceux qui la distribuent pour moy , & que Messieurs les Medecins la puissent ordonner avec plus de seureté , châque Prise de la poudre sera cachetée de mon Cachet , & aura la marque imprimée cy-dessous.

F I N.





179

# APOLOGIE POVR LE SEL POLYCHRESTE

DE

MONSIEVR<sup>ME</sup> SEIGNETTE  
MAISTRE APOTICAIRE  
de la Rochelle.

*Par un Médecin des-intéressé.*



N doit trouver étrange que les siècles passés ayent si long-temps murmuré contre le dégoût que donnent les Médecines, & qu'aujourd'hui on loue si peu l'adresse d'un homme qui leur ôte ce qu'elles ont d'incommode, & de rebutant. Les Médecins qui se sont toujours tenus à leur scrupuleuse sévérité, & qui n'ont jamais assez étudié l'art d'obliger leurs Malades sans les offenser, ont cru qu'il estoit nécessaire que les purgatifs eussent cet air détestable qui fait frémir les plus résolus, & qu'on ne pouvoit réveiller la Nature, ni donner de l'action aux Remédés, sans ces troubles, & ces horreurs mystérieuses, qui donnent le premier branle, & commencent l'exécution. C'est ce qui a maintenu la dignité de ces plantes ennemis du goût, & de l'odorat, & qui a obligé des esprits opinjâtres à se déclarer en fa-

2

veur de l'Antiquité grossière & impitoyable ; contre la charitable , & l'ingénieuse Nouveauté : ils se sont laissé persuader que ces feuilles & ces racines , dont le Peuple n'ignore plus l'usage , ont certain discernement qui les porte , à-point-nommé , vers les humeurs qu'elles doivent enlever , & leur fait , pour ainsi dire , connoître leur proye ; quoy qu'en effet ces couleurs différentes qu'on remarque aux impuretés réjetées , ne soient autre chose que de légères teintures que laisse au-dedans l'impression que fait le Remède , puis qu'il est certain que tout purgatif entraîne indifféremment avec soy ce qui luy vient au-devant , & qu'il a une rapidité aveugle , qui l'empêche de choisir , & de s'en prendre à qui bon luy semble . Cela estant ainsi , comme l'a bien étably la solide raison , quel sujet ont les ennemis du Sel Polychreste , de luy reprocher sa manière d'agir , & pourquoy l'accusent-ils de passer comme un torrent qui ne regarde pas ce qu'il fait , & qui donne , à-l'étourdie , sur tout ce qui vient à sa rencontre : puis que ce Remède n'a rien de surprenant , ni de singulier , en agissant de la sorte , & qu'il n'est , de bonne foy , destiné qu'à débarasser les chemins par où l'Economie naturelle fait passer ses convoys ? De sorte qu'il n'est point de maladie rebelle , dont ce Sel ne surmonte l'obstination , & qu'il relève en peu de jours , toutes les ruïnes qu'y

3

peut causer une langueur de plusieurs années.  
C'est donc l'ignorance, & le chagrin, qui ont  
fuscité des accusations contre la poudre Po-  
lychreste, puis qu'on ne peut condamner avec  
justice un Médicament qui agit sans violence  
& ne donne que des émotions aisées, & im-  
perceptibles, lors même qu'il détache des  
eaux croupissantes, & démèle les restes inuti-  
les du sang, & des alimens. La Nature, quel-  
que prévoyance, & quelque bonté qu'elle ait  
d'ailleurs, traite les hommes avec quelque ri-  
gueur, dans la production des plantes purga-  
tives. Elle a mis de l'amertume, & de l'âpreté,  
c'est-à-dire plusieurs qualitez désagréables,  
au-devant de leurs vertus bien-faisantes, & a  
voulu que les sens fussent choqués, & souf-  
frissent des injures, avant que les entrailles  
reçussent du service & fussent satisfaites. L'Art  
de Monsieur Seignette ne s'est pas contenté  
de corriger les présens de la Nature. Il les a  
purifiez, & leur a donné cet avantage qu'ils  
sont utiles sans estre incommodes, & qu'ils  
font du bien sans déplaire. En effet, quel  
plaisir n'est-ce point aux Malades, de n'avoir  
affaire qu'à trois verres d'eau de fontaine,  
tout-aussi claire qu'elle l'estoit dans sa source,  
chargée d'un pouvoir si réglé, & si souverain,  
qu'il n'est point d'humeur farouche qui luy ré-  
sisté, ni de mal opiniâtre qui luy tienne teste.  
Cette eau s'insinué dans tous les reduits, &  
tous les détours les plus cachez & les plus

4

difficiles du dedans ; elle y tempère & y rétablit ce que des humeurs bouillantes & dérégées y ont changé ; elle y remet l'ordre naturel , & l'autorité légitime , que la sédition y avoit renversé ; & enfin cette eau , pleine d'un Sel sorti des fourneaux de Monsieur Seignette , c'est-à-dire , animée de toutes les lumières , & de tous les efforts d'un habile homme , fait ces expéditions de son chef , sans que la Nature y emploie beaucoup de secours , ni qu'elle y dissipe aucune de ses forces . Cette eau , dis-je , pleine d'un Sel que n'a point encore pénétré le soin inquiet de ces curieux intéressés , qui s'étudient à le deviner , est un bien que ce fameux Artiste a trouvé dans sa famille , & que luy ont acquis des veilles & des méditations continues . Il a profité des fatigues de ses Péres : & leurs longs & pénibles travaux ont été mis en conte sur sa fortune , & luy ont été donnez à profit . C'est donc contre la vérité , que des gens sans foy , & sans conscience , publient qu'ils savent ce que leur foible génie ne leur a jamais appris , & qu'ils se vantent d'avoir trouvé en peu d'heures , & dans l'embarras des Boutiques , un secret qui a coûté à son Autheur des années , & des solitudes . Il est plus à propos de croire qu'ils ont quelque honte d'avouer leur ignorance dans les affaires de leur profession , & qu'estant courts en des choses si importantes , il vaut encore mieux être fourbe & téméraire .

re', que paroistre ignorant & mal-afforty.  
C'est ce qui oblige ceux, que la Police, quel-  
quefois trop indulgente, destine à la distribu-  
tion des Remèdes, de se faire honneur de  
celuy-cy, & de chercher dans le souffre &  
dans le nitre, ce que la bonne conscience, ni  
la raison bien guidée, ne scauroient y trouver.  
En effet, il est trop dangereux de faire un  
composé de ces deux matières, puis qu'aussi-  
tôt que l'avarice aveugle en fit un Reméde,  
l'expérience ne cessa point de confirmer le  
sentiment qu'on avoit toujours eu de sa mali-  
gnité: & en vérité quelque forme qu'il prenne,  
& quelque nom qu'il porte, il n'y a point d'as-  
sez fin déguisement qui le puisse cacher. Qu'il  
s'appelle Sel-de Souffre, ou Sel Polychrête;  
qu'il se présente aux yeux sous une blancheur,  
& sous un incarnat que les Lys, & les Roses  
ne surpassent point; qu'il pique la langue, &  
y laisse des pointes d'amertume & d'acidité:  
tout cela ne fait que séduire les sens, & n'em-  
pêche pas que le faux Polychreste n'offense  
ceux qui s'en servent, & n'enveloppe des  
traits aigus, qui se répandant par tout le  
corps, y percent les nerfs, & les membranes; &  
y déchirent enfin les entrailles. Ceux qui veu-  
lent prendre leurs suretz contre l'effronterie  
& l'avarice de ces Imposteurs, qui débitent  
leur Polychreste pour celuy de la Rochelle,  
n'ont qu'à lire le Livre qu'en a composé Mon-  
sieur Seignette. Ils y apprendront que son

Reméde; qui eut toujours d'admirables succés , n'eut pas plûtôt fait du bruit , qu'une infinité de gens tâcherent de l'imiter , & s'estant persuadez qu'il ne pouvoit sortir que d'un adroit mélange de souffre & de nitre , ils ont travaillé sur ces minéraux , & en ont tiré un purgatif , qui sous de belles apparences , rui-ne effectivement les principes de l'Economie naturelle . Car enfin que ne doit on point appréhender d'un minéral qu'on emploie dans la composition la plus terrible qu'inventa jamaïs la fureur des hommes ; puis qu'il est vray que le Salpêtre donne à la Poudre à Canon cet air de Tonnerre qui la rend si redoutable ; & qu'il est vray encore qu'il imprime souvent sur les bales de plomb un feu d'esprits envénimez , qui rendent mortelles les blessures les moins dangereuses ? Que peut-on espérer du nitre descendu dans les entrailles , si ce n'est que se joignant à la bile , & à la mélancholie , c'est-à-dire à des souffres , & à des charbons , & se jettant dans des conduits profonds & serréz , il y produise pour ainsi dire , des effets semblables à ceux des mines . C'est ce que témoignent les transports précipitez des humeurs effarouchées , qui tombent tout à coup sur les parties nobles , où s'alument des inflammations promptes & surprenantes , & où arrivent en peu d'heures des gangrènes incurables . Ce sont de tristes évènemens , dont le nitre est responsable ; & ceux qui s'en servent ,

7

n'ont jamais assez examiné d'où naissent ces féroceitez emportées & indomptables, qui voguent de toutes parts, & mettent le feu partout où elles s'arrêtent. Si l'on y avoit bien pensé, on condanneroit ce Minéral, comme un Tyran, qu'une terre obscure & ingrate engendre pour la destruction des Hommes. L'Auteur du véritable Polychreste l'a prouvé par de si fortes raisons, qu'il n'en faut pas davantage pour éclaircir le public : & ce seroit un grand malheur, pour ne pas dire une extrême folie aux hommes, si après leur avoir montré les écueils, & les précipices, ils courroient encore s'y jettter, & s'y perdre. Pour donc distinguer les copies d'avec l'original, & la vérité d'avec le mensonge, ou, pour mieux dire, pour en faire le déroulement, il ne faut qu'aller en droiture à Monsieur Seignette, ou à ceux qu'il a destinez dans les Villes du Royaume à la distribution de son Polychreste; autrement il y aura toujours de la confusion & du mal-entendu : parce que le faux Polychreste ayant fait du ravage, & ceux qui le composent tâchant d'en éviter le blâme, ils imputent à un innocent, le crime dont ils sont coupables, & rejettent sur le secret de Monsieur Seignette, les reproches que méritent leurs honteuses préparations. C'est ce qui a donné de mortelles atteintes à une poudre, contre laquelle personne ne s'est encore récrié : & c'est ce qui en eût, peut-être, abba-

8

tu la gloire ; si les honnêtes-gens n'eussent ta-  
ché de la soutenir, & de briser les obstacles  
que l'envie opposoit au cours de sa réputa-  
tion. On espère que les esprits éclairez ver-  
ront l'artifice des Médecins dévoiez à la for-  
tune des gens intéressez, & que condannant  
le plus lâche & le plus indigne procédé qui  
fut jamais , ils feront justice au secret & à la  
**vertu de Monsieur Seignette.**

**FIN.**

